

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction Général :

Le tourisme joue un rôle socio-économique que doivent mettre à profit les pays en voie de développement, en particulier pour la création d'emplois, la protection et la revalorisation des ressources touristiques et la stimulation des activités économiques.

Le tourisme est l'art de satisfaire les aspirations les plus diverses qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien.

Et avec le manque des infrastructures adéquates on ressent bien l'aspect touristique qui devient à ce moment-là une nouvelle dimension dans le secteur économique.

Donc le tourisme a dépassé son propre rôle vers une stratégie et devient un facteur très important dans l'économie nationale

L'Algérie dote des ressources et des potentialités, notamment dans le domaine énergétique, forestier, agricole, et halieutique, beaucoup constituent des facteurs favorables à l'activité touristique

La ville de Souk Ahras n'a pas pris sérieusement le développement du secteur touristique, le manque d'infrastructure et des équipements touristiques proposés qui ne répondent plus aux besoins des clients.

Problématique :

L'Algérie appartient au bassin méditerranéen, ce pays de soleil et de traditions possède une richesse naturelle et culturelle dans différents sites : sites balnéaires, montagneux, et sahariens. La diversité des potentialités des paysages naturels de l'ensemble de l'espace national et de son patrimoine matériel et immatériel sont favorables au développement d'un tourisme quel que soit sa forme. Mais, malheureusement toute cette richesse reste toujours inexploitée.

Le développement du tourisme en Algérie s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique nationale du développement durable. Il représente l'un des grands enjeux stratégiques sur lequel l'économie nationale sera orientée. L'objectif ultime étant le bien-être social et économique qui mettra à contribution le tourisme en tant qu'activité génératrice de richesses, mais en même temps de pressions et d'impacts souvent présentés comme menaces, sur la durabilité des écosystèmes.

Parmi les atouts indéniables qui ont été identifiés par les experts du tourisme algérien on dénote : (Source SDATW : Souk Ahras)

CHAPITRE INTRODUCTIF

- *- Une richesse et une grande diversité des paysages et sites naturels
- *- Un climat très clément durant une très longue période de l'année.
- *- Un patrimoine archéologique, historique et architectural reconnu mondialement
- *- Une très grande diversité culturelle au niveau des différentes régions du pays

L'ensemble de ces atouts ne sont pas suffisants pour le développement touristique du pays à cause de divers problèmes parmi lesquelles on peut citer :

- *- Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien
- *- Un hébergement et une hôtellerie très insuffisante et de mauvaise qualité.
- *- Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme
- *- Un manque de qualification et de performance des personnels

Souk Ahras dispose de potentialités touristiques, en matière de richesse écologique (faune et flore, matériel et immatériel) :

- *- Les potentialités naturelles et paysagères « montagnes et forêts »,
- *- Le site archéologique de l'époque romaine classé : Maddour, Khemissa et Tiffache,
- *- La source thermale sulfureuse de Hammam Zaïd,
- *- La forêt des Beni Salah (altitude 814m),
- *- Le barrage Ain Dalia
- *- Le parcours de Saint AUGUSTIN.

Malgré toutes ces potentialités, il se trouve que toutes ces richesses sont Laissées à l'état vierge, ou bien, ne sont pas convenablement exploitées, ce qui explique ce tourisme anarchique et ce pour différentes causes... :

- *Manque d'infrastructure et de moyens touristiques à Souk Ahras,
- *Les équipements touristiques existants tels que les petits hôtels avec capacité d'accueil très réduite.

Alors

1-Comment peut-on faire en sorte que la région devienne un pôle attractif ?

Hypothèse :

Il semble qu'un projet urbain peut assurer l'attractivité de la ville.

Motivation de choix de thème

Ce qui nous invite à faire le thème du tourisme c'est que la wilaya de Souk Ahras avec sa richesse et ces potentialités souffre aujourd'hui d'un manque terrible en matière d'équipement

CHAPITRE INTRODUCTIF

touristique donc l'objectif de ce travail est ; D'exploiter la ville de Souk Ahras, en termes de potentialités et offres touristiques dans le cadre du tourisme durable,

Nous voulons gérer le développement du tourisme dans la wilaya de Souk Ahras en minimisant les impacts négatifs sur le territoire et la population locale, Car le tourisme représente une source considérable de revenus en termes de rentrée de devise et de création d'emplois ; ainsi qu'il représente des enjeux énormes :

- Au niveau environnemental : le paysage est sa matière première ; sa préservation est donc essentielle.
- Au niveau économique : le tourisme est une grande industrie.
- Au niveau social : le tourisme est générateur de nombreux emplois directs (hébergement, restauration...), ou indirectes (construction, architecture, banque...).

Les objectives :

- Développer un tourisme durable et de qualité.
- Créé une image architecturale qui marque la ville
- Préservation et la protection des sites exclusivement à des activités de tourisme et de loisirs.
- L'augmentation des capacités d'hébergement touristique.
- La réhabilitation et la mise à niveau de l'hôtelier existant.
- La diversification de l'offre touristique.
- L'amélioration de l'image touristique de la wilaya
- L'augmentation des flux touristiques vers Souk Ahras et la diversification des recettes en devises.
- La création et l'augmentation de l'emploi.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE
Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

Introduction

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus. C'est ainsi que le tourisme est venu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays. L'apport de ce secteur à la croissance n'est pas des moindres importances : c'est une source de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emploi potentiels.

Le tourisme est un moteur de développement économique dans quelques pays, mais il est générateur de grand nombre d'investissement sous forme de construction, conduisant ainsi à un développement urbain. Dans ce premier chapitre nous mettrons l'accent sur les principaux concepts liés au tourisme et à l'urbanisation.

I- Généralité sur le tourisme

Avant d'étudier l'activité touristique dans sa dimension urbaine, nous avons jugé utile de présenter et de définir les notions et les aspects fondamentaux de l'activité touristique.

I-1-Definition des concepts

Différentes définitions peuvent être données au tourisme.

En effet, selon les différents organismes, le tourisme se définit comme suit :

I-1-1-Définition du tourisme

Le tourisme peut être défini de diverses manières. En effet, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme et la Commission des Statistiques des Nations Unies, le Tourisme se définit comme suit :

a. Définition du tourisme selon (OMT)¹

L'organisation mondiale du tourisme, définit le tourisme comme étant un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures, mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé).

b. Définition de la Commission des Statistiques des Nations Unies

La Commission des Statistiques des Nations Unies, en 1993, précise la définition et caractérise le tourisme comme « *un ensemble d'activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou*

¹ <http://www.unwto.org/fr>

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

pour d'autres motifs. »²

De ces définitions, nous pouvons dire que « Le tourisme » est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, ce qui peut impliquer la consommation d'une nuitée auprès d'un hôtelier et éventuellement la réservation de titre de transport. Initialement uniquement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.)

I-1-2-Définition du touriste :

Le touriste a été défini par la Commission des Statistiques des Nations Unies comme suit :

« Le visiteur, toute personne qui se rend dans un autre pays que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, pour toute autre raison que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le pays même »³

I-1-3-Définition du produit touristique⁴

Le produit touristique est un mélange d'éléments qui présentent un tout indivisible, seule la combinaison des facteurs de l'offre originale et des facteurs de l'offre dérivée permet de satisfaire les besoins touristiques.

I-1-4-Définition de l'offre touristique

C'est l'ensemble de biens et services touristiques pouvant être présentés sur le marché à un prix donné et pouvant satisfaire la demande potentielle des consommateurs.

L'offre touristique peut être classée en ressources touristiques de base comme suit :

-Les ressources naturelles : elles constituent les données de la nature à la **société** : climat, soleil, la mer, la neige.

-Ressources créés par l'homme : c'est l'ensemble des monuments, les arts, la danse, la cités, les musées, les espaces de détente, les festivals et des spectacles.

I-1-5-Hébergement :

Il existe plusieurs types d'hébergement ; à savoir : L'hôtellerie de

Gastronomie, les résidences secondaires, les locations meublées, les gîtes ruraux, les villages de vacances, les camps de colonies de vacances, les campings et les auberges de jeunes.

² <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc00/m83-f.pdf>

³ Girard CGUBILATO; Economie touristique; ed Delta spes Suisse 1983, cité par : TESSA Ahmed ; « Economie touristique et aménagement du territoire » ; ed O.P.U, Alger 1993,p30.

⁴ TESSA Ahmed; op. cit , p : 30

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

I-2- Les différents types du tourisme :

I-2-1-Tourisme de montagne :

Le tourisme montagnard est le tourisme dans les massifs montagneux, ses origines remontent au 19^{-ème} siècle avec l'avènement de la montagne comme lieu de détente. De nos jours, le tourisme de montagne est le plus souvent associé au tourisme sportif, à cause des sports d'hiver et d'activités sportives comme le rafting, le trekking ou la randonnée en été.⁵

I-2-2-Tourisme urbain :

Le tourisme urbain est un phénomène mondial où la ville est prise dans sa globalité : son projet urbain, la qualité de vie et de sa gestion urbaine, ses atouts historiques en termes de patrimoine, de paysage, d'histoire, mais aussi son écosystème culturel, scientifique, son vivre ensemble. Le tourisme urbain est à la croisée des chemins entre la logique du marketing territorial ou la recherche de marqueurs d'exception et des pratiques touristiques, fondatrices d'un nouveau type de tourisme⁶

I-2-3-Tourisme rural

Le tourisme rural désigne un tourisme local, voulu et maîtrisé par les gens du pays, un tourisme de rencontre et de partage, puisant ses arguments dans la richesse des terroirs et la convivialité des habitants.⁷

I-2-4-Tourisme balnéaire :

Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.⁸

I-2-5-Tourisme fluvial :

Le tourisme fluvial désigne de manière générale l'ensemble des activités touristiques pratiquées sur les rivières, fleuves et canaux ou le long de la voie d'eau. ⁹

⁵ <http://www.memoireonline.com/>

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_urbain

⁷ <http://geotourweb.com>

⁸ Journal officiel N°11 correspondant au 19 février 2003.

⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_fluvial

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

I-2-6-Tourisme saharien :

Le tourisme saharien qui est un tourisme de « recherche de sens », fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver le temps d'une randonnée chamelière ou d'une visite d'un campement.

Ces aspects essentiellement symboliques peuvent constituer un levier pour le développement durable du tourisme dans le Sahara. Généralement ce produit consiste à organiser

- ✓ Randonnées pédestres avec chameaux. (Trekking)
- ✓ Randonnées pédestres avec assistance automobile
- ✓ Circuit en 4 x 4 en savourant aussi la culture nomade via le mode de vie et la magie des lieux.¹⁰

I-3- Les formes de tourisme :

Nous distinguons trois formes élémentaires du tourisme par rapport à une zone donnée (région, pays, groupes de pays, etc.)

- **Le tourisme interne** : Activité des résidents d'une zone donnée qui voyagent uniquement à l'intérieur de cette zone, mais en dehors de leur environnement habituel.
- **Le tourisme récepteur** : Activités des non-résidents qui voyagent dans une zone donnée située en dehors de leur environnement habituel.
- **Le tourisme émetteur** : Activités des résidents d'une zone donnée qui voyagent et séjournent en dehors de celle-ci et de leur environnement habituel.¹¹

I-4- Importance de tourisme :

Le tourisme, plus qu'un phénomène, est devenu une industrie qu'aucun pays sur la planète ne peut négliger, ce dernier fait aujourd'hui de nombreuses recherches dans le champ des sciences sociales. Quelle que soit la discipline (histoire, sociologie, anthropologie ou géographie), le tourisme n'est plus seulement appréhendé en termes de flux, de coûts, d'apport ou d'impacts

¹⁰ <http://www.doc-etudiant.fr/Rapport-de-stage-qr/Definition-du-tourisme-saharien-54064.html>.

¹¹ Méthodologie communautaire des statistiques sur le tourisme, Eurostat, 1998.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

économiques, environnemental ou social, Mais bien comme un système complexe qui doit être observé sous des angles différents et complémentaires.

Le tourisme joue un rôle très important dans les différents secteurs¹²

➤ Economique

- Augmenter les ressources monétaires
- Permettre la création d'emploi:(01 lit d'hôtel/0.5 emploi)
- Développement régional (décentralisation)
- Favorise un aménagement de territoire plus équilibré

➤ Social

- Permet d'avoir des échanges culturels entre les individus
- Permet de s'évader d'un environnement stressant exigeant et pollué.

➤ Politique

- Création d'un mouvement d'affaire intense entre les pays
- Favorise la connaissance des pays aux étrangers et leur donne une importance au niveau internationale.

➤ Culturel

- Découverte des nouveaux horizons culturels, historique et traditions des pays et des peuples
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural.

I-5- Le tourisme et la société, l'économie et l'environnement

« ...Le tourisme est un échange entre des touristes temporaires et des habitants sédentaires. Cette rencontre n'est pas fortuite :

Elle a des répercussions sur le milieu d'accueil, tant au niveau économique (services, équipements et installations), social (services) que naturel (paysage, environnement).

Ses effets peuvent s'analyser sous deux aspects opposés mais à la fois indissociables :

- *Les atouts – tourisme vu comme un développement*
- *Le désagrément –tourisme vu come activité destructrice... »¹³*

¹² Khader Selma. «Perspectives de développement touristique en Algérie». Mémoire de fin d'étude d'ingénieur d'état en aménagement 2008.p 21. Encadré par Sid Ahmed Soufiene. Département d'aménagement. Université d'Annaba

¹³ Chabbi Karima. «Essai de l'exploitation de l'éco tourisme dans la commune de Chetaibi ». Mémoire de magister 2012 .p 17. Encadré par Dr.Guerfia Sadek département d'architecture et d'urbanisme Annaba .

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

Les tableaux ci-dessous illustrent quelques-unes des répercussions dues au tourisme.

Tableau 1 : Les avantages et les inconvénients de l'activité touristique sur la société

Société	
Avantages	Inconvénient
Maintien et création d'emplois, garant d'une économie de survie des populations de montagne	Emplois saisonniers, difficulté à assurer une survie Permanente
	Souvent les habitants n'ont pas la formation nécessaire et ne peuvent obtenir les emplois intéressants
	Exigences croissantes concernant les ressources peuvent être à l'origine de la perte d'emplois dans les secteurs
Apports de recettes améliore les conditions de vie des populations locales (meilleures conditions de transport,	Résidents ne profitent pas toujours des aménagements Touristiques
Quantité plus importante d'équipements au bénéfice des populations locales grâce au tourisme	Résidents doivent supporter les coûts (des infrastructures) et hausse du coût de la vie, menace de leur qualité de vie
Lieu d'apprentissage, de rencontre et d'échange culturel	Rupture de vie sociale si disproportion numérique entre les habitants et les
Large échange d'idées et de culture, bénéfique au bon développement de l'être humain	Forme d'appropriation du territoire par les touristes (souvent touristes s'installent à distance des localités préexistantes)
Renforcement du sentiment d'identité et d'appartenance de la population locale ; peut permettre à servir de déclencheur pour l'inciter à un engagement actif dans l'aménagement et	Sentiment de mal-être face à une « Tourbification » des lieux (réorganisation spatiale et structurelle selon une logique fonctionnelle nouvelle). L'espace de vie

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

Ouverture des zones périphériques permet un certain rééquilibrage avec les centres urbains, comblant une partie des	Tourisme oppose des blocages à l'établissement de jeunes : cherté du foncier et de l'immobilier, lourdeur
	Accroissement des disparités entre une population à majorité citadine et la population locale (passage d'une Économie rurale à une économie

Source : Sylvie. Rudra (2006) : impacts du tourisme sur le territoire et la population : évaluation de la durabilité touristique. Cas de Val d'Hérens. DESS en étude urbaine. Faculté des géosciences et de l'environnement. Université de Lausanne. Suisse

Tableau 2 : Les avantages et les inconvénients de l'activité touristique sur l'environnement

ENVIRONNEMENT	
Avantages	Inconvénients
Entretien des territoires, maintien d'un patrimoine	Détérioration des sites si sur fréquentation
	Paysage (nature et culture) comme principal objet de consommation. Lorsque la morphologie du terrain est changée, le paysage est difficilement reconstituable (infrastructures)
Dans certains cas, le tourisme agit comme puissant facteur de prise de conscience d'un environnement de qualité car pas de tourisme de qualité sans espace de qualité	Préjudice à la faune (dérangement en hiver) et flore (artificialisation du sol et des pratiques touristiques intensives), diminution de la biodiversité au profit des zones à bâtir et à aménager, accès routiers et pédestres
Touristes rendent possible le financement de programmes de restauration et de conservation des monuments et sites (préservation du patrimoine naturel et bâti), ainsi que par la rentabilité locative des terres	Utilisation inadéquate des ressources. Cet épuisement des ressources naturelles est souvent hors taxes, puisque les coûts environnementaux ne sont pas inclus dans les tarifs touristiques
	Utilisation économique de la générosité de la nature et des ressources non renouvelables (eau, sources, ...)

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

	Ressource eau : rythme saisonnier (usage privé, piscine, canons à neige)
Sensibilisation des adhérents à l'importance de la préservation du milieu naturel et bâti (changement de perception des touristes)	Pollution atmosphérique et sonore (véhicules privés, plus de 50% des déplacements, et par là des émissions, proviennent du tourisme)
Soutien à l'agriculture et à l'aménagement du paysage (entretien du paysage traditionnel)	Architecture des zones de vacances peut révéler une fracture entre le patrimoine construit existant et les nouvelles constructions dont l'intégration est plus difficile

Source : Sylvie. Rudra (2006) : *impacts du tourisme sur le territoire et la population : évaluation de la durabilité touristique. Cas de Val d'Hérens*. DESS en étude urbaine. Faculté des géosciences et de l'environnement. Université de Lausanne. Suisse

Tableau 3 : Les avantages et les inconvénients de l'activité touristique sur l'économie

Avantages	Inconvénients
Nouvelles rentrées financières à gérer pour en tirer un profit (recettes brutes et fiscales)	Engagement financier à long terme (infrastructures, équipements)
Comble le déficit financier par rapport aux centres urbains industrialisés	Une partie importante des recettes est acquise aux voyageurs dont les centrales se trouvent ailleurs
Revalorisation de l'immobilier	Parfois inflation du prix des terrains et des constructions
Offre de nouvelles opportunités aux agriculteurs en leur permettant d'écouler et/ou diversifier leur production	
Création d'emplois dans des espaces géographiques peu favorisés	Création d'emplois saisonniers et précaires, dépendants de facteurs conjoncturels (météo)
Contribution au maintien des services de proximité (magasin d'alimentation, restaurant,...)	Manque de rentabilité pour les employés par des salaires trop bas
Attractivité pour les investisseurs	Forte variabilité des flux économiques (surdimensionnement pendant l'entre saison)
	Création d'infrastructures disproportionnées, sous utilisées, non rentables, engendrant des dettes pour la communauté

Source : Sylvie. Rudra (2006) : *impacts du tourisme sur le territoire et la population : évaluation de la durabilité touristique. Cas de Val d'Hérens*. DESS en étude urbaine. Faculté des géosciences et de l'environnement. Université de Lausanne. Suisse

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

I-6- le tourisme et le développement durable :

Le terme du tourisme durable n'apparaît qu'au début des années 90 dans la foulée du sommet de Rio et de l'Agenda 21, Il est devenu maintenant familier du développement durable : il consiste, selon l'OMT (l'Organisation Mondiale du Tourisme) : « à répondre aux besoins des touristes et à ceux des communautés d'accueil tout en protégeant l'environnement et en développant des opportunités pour le futur ». ¹⁴

D'après la charte du tourisme durable de l'O.M. T « le tourisme doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales » ¹⁵

« ...Aujourd'hui, le tourisme durable est le résultat d'une convergence entre la recherche moderne d'une dynamique de développement durable appliqué aux différents secteurs de l'économie et d'une histoire du tourisme où les acteurs se sont toujours interrogés, mais dans des termes différents, sur la meilleure façon de préserver ou de mettre en valeur durablement un territoire... » ¹⁶

I-6-1 Différents formes de tourisme durable :

Il existe plusieurs formes de tourisme durable qui sont :

- Ecotourisme :

Il est principalement lié aux formes de tourisme pratiqué en milieu naturel et à la notion d'apprentissage. Conformément aux récentes caractéristiques retenues par l'OMT et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Tourisme Québec décrit l'écotourisme comme «une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales.» ¹⁷

¹⁴ Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

¹⁵ Article 1 de la Charte du tourisme durable de l'OMT, adoptée en 1995

¹⁶

¹⁷

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

- Tourisme Equitable :

Selon Normand Hall de la Société pour un tourisme durable et responsable (SOTDER), cela « suppose un partage équitable des bénéfices, de façon à ce que le tourisme favorise réellement la cohésion économique et sociale entre les peuples et les régions. Les intervenants contribuent à l'épanouissement et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales en favorisant l'embauche de personnel local, l'achat local et la redistribution équitable des revenus d'opération, particulièrement chez les groupes défavorisés. »

- Tourisme Communautaire.
- Tourisme Solidaire :

Selon l'UNAT, « le tourisme solidaire et responsable regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ces types de tourisme. »¹⁸

I-6-2 les aspects de tourisme durable :

Le tourisme durable se base et relie trois aspects majeurs qui sont :

- Aspect environnementale.
- Aspect social
- Aspect économique.

I-6-3. Principe et objectif du tourisme durable

Selon l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), le développement touristique durable se fonde sur les principes suivants :

- ✓ Valeur intrinsèque et irremplaçable de la nature
- ✓ Reconnaissance du patrimoine en tant qu'héritier, reçu et à transmettre (ex. de protection Par l'inscription de certains sites au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou la création de Parcs naturels)

¹⁸ L'Union Nationale des Associations de Tourisme.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

- ✓ Coresponsabilité, individuelle et collective, dans la gestion du patrimoine naturel et culturel
- ✓ Solidarité naturelle entre les générations passées, présentes et à venir, dont les apports Successifs et les actes peuvent enrichir ou détruire un patrimoine collectif

D'autre part le tourisme durable doit :

- ✓ Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité
- ✓ Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts Culturels bâti, vivant, leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance Interculturelle
- ✓ Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties Prenantes des avantages socio-économiques équitablement répartis, qui contribuent à la Réduction de la pauvreté (emplois stables, possibilités de bénéfices et de services sociaux Pour les communautés d'accueil...) Organisation mondiale du tourisme, août-2004

I-7- Définition et caractéristiques du tourisme urbain

I-7-1- Définition du tourisme urbain

« Le tourisme urbain est l'ensemble des ressources et activités touristiques implantées en Ville, stations mises à part, et proposées aux visiteurs extérieurs. De ce fait il concerne toute Personne ne visitant une ville en dehors de son environnement habituel à des fins de loisirs, D'affaires et autres motifs. »¹⁹

I-7-2- Les caractéristiques du tourisme urbain

Le tourisme urbain se caractérise des autres formes de tourisme par plusieurs critères :

- Le tourisme urbain est indépendant du climat.
- La ville est le premier espace fréquenté par les touristes étrangers.
- Le tourisme urbain est généralement qualifié du tourisme d'affaire.

¹⁹ KADRI Boualem, Revue de recherche en tourisme, Numéro,26-3, Chroniques page : 76-79 www.teoros.revues.org.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

-Le milieu naturel joue un rôle moindre pour le tourisme urbain.

-L'attractivité des villes tient beaucoup à la richesse de leurs patrimoines historiques, à leurs architectures urbaines, à leurs équipements culturels, et à la renommée de certains événements économiques, culturels et sportifs.

I-7-3- Les pratiques et les secteurs liés au tourisme urbain

L'activité touristique dans son ensemble est une activité multidimensionnelle à plusieurs aspects, cela justifie la diversité de ses pratiques et sa liaison avec plusieurs secteurs.

I-7-4- Les pratiques du tourisme urbain

Le tourisme urbain peut être représenté par les pratiques suivantes :

A- Le tourisme d'affaire

C'est le tourisme lié aux déplacements pour des raisons professionnelles (missions, séminaires d'entreprise.), scientifiques (congrès, colloques...), ou encore par des rencontres commerciales (les foires, salons, service après ventes...).

B- Les aménités urbaines ou le tourisme culturel

C'est un tourisme dont la motivation principale est la découverte des valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts, les traditions et les ressources de loisir de la communauté d'accueil. Il est souvent revendiqué comme le but du séjour mais il se confond avec d'autres pratiques.

C- Les motivations sociales

Le tourisme urbain peut avoir une motivation sociale, par exemple la visite d'un ami ou d'un proche, les soirées ou les rencontres amicales, etc.

D- Le tourisme événementiel

Ce tourisme est lié au désir d'assister aux différents programmes événementiels ; par exemple les événements historiques et culturels.

e- Le shopping touristique

Le shopping constitue une motivation majeure pour les touristes et en particulier dans les villes. Les achats effectués durant un séjour constituent au-delà de l'objet lui-même, une trace tangible, un souvenir à montrer à sa famille à son retour.

En fait, toutes ces pratiques peuvent se définir comme la découverte d'une ville.

I-7-5- Les secteurs liés au tourisme urbain

Les secteurs liés au tourisme urbain sont divers et variés ; on peut citer :

A- Le secteur d'hébergement et de restauration

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

L'hébergement et la restauration sont les deux éléments centraux du développement touristique. Sans hébergement et restauration, pas de tourisme.

Dans le tourisme urbain, le type d'hébergement le plus fréquenté est l'hôtellerie.

B- Le secteur du transport

L'activité touristique est définie comme une action de déplacement. En effet, ce sont les Moyens de transport qui favorisent et facilitent ces déplacements.

Au sein d'une ville, le transport de voyageurs, qui peut s'effectuer d'une manière individuelle Ou collective, joue un rôle important dans la découverte de cette ville.

C- Le commerce du centre-ville

Parmi les pratiques liées au tourisme urbain, on trouve le shopping touristique.

En effet, les magasins et les centres commerciaux du centre-ville constituent un lieu de visite Et d'attractivité important pour les touristes.

Les principaux achats effectués concernent la gastronomie, les produits artisanaux, et les Produits du terroir.

D- Les établissements culturels et les centres d'exposition

Les événements culturels (festivals, les expositions d'arts...), les foires, les salons et les congrès constituent une attractivité touristique pour les villes.

Après avoir défini et donné les pratiques liées au tourisme urbain, nous passons à l'étude de L'impact économique de cette catégorie de tourisme.

I-7-6- L'impact économique du tourisme urbain

Le rôle économique du tourisme en générale et du tourisme urbain en particulier ne se limite Pas à ses effets au niveau national. C'est au niveau local que se manifestent avec la plus grande intensité ses effets économiques.

I-7-7- L'impact économique du tourisme urbain sur la nation

Le tourisme urbain, comme toute autre forme du tourisme, est un élément moteur par ses effets d'entraînement, qui influence toute l'économie nationale.

A- L'effet multiplicateur du tourisme

L'activité touristique fait appel à de nombreuses branches de l'économie, situées en amont et En aval du secteur touristique, à la fois pour son installation et pour son fonctionnement.

« En effet, toute dépense d'investissement entraîne des commandes accrues de biens d'équipements, les usines de fabrication de ses biens vont tourner à un rythme accéléré d'où des sommes accrues vont être distribuées à titre de salaires, d'achats des matières premières ou encaissées à titre de profits. Les achats de matières premières engendreront à leur tour dans

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

les usines qui les fabriquent des salaires et des revenus supplémentaires ». ²⁰

Tout ce processus entrainera :

- une création de nouveaux postes d'emplois.
- une amélioration de consommation et de niveau de vie des citoyens.
- un élargissement de l'assiette fiscale.
- une amélioration des caisses financières par les salaires, les intérêts, les profits, les Rentes, le chiffre d'affaire et les revenus de commerce des branches d'activités.
- une possibilité de financement de nouvelles réalisations touristiques.

II- Généralité sur le projet urbain :

II- 1- Qu'est-ce que la ville Ou l'urbain ?

Organisme complexe, la ville se présente comme un phénomène unique dans ses divers aspects ; local, régional, national ou international, elle revêt des intérêts différenciés selon l'angle sous lequel on l'approche. La ville rassemble en un espace plus ou moins vaste, mais cependant relativement resserré des groupes d'individus qui y vivent et y produisent. Elle peut être dynamique et prospère ou languissante et dégradée ; elle est le nœud des flux tour à tour centripètes ou centrifuges de toutes natures, elle est à des degrés divers et sous des formes variées l'élément fondamental de l'organisation de l'espace. ²¹

La ville est en soi une entité économique et socioculturelle de même qu'elle est le lieu d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques et peut être considérée comme la projection de société sur l'espace. Elle est un groupement de population et d'activités économiques concentrés sur un espace restreint, pouvant être assimilée à une entreprise complexe produisant de la richesse. Elle s'inscrit en outre, dans un réseau urbain hiérarchisé où s'entretiennent des relations économiques, culturelles et sociales ²²

II-2- Définition de projet urbain :

²⁰ DURRAND Huguette, GOUIRAND Pierre, SPINDLER Jacques, « économie et politique du tourisme », édition LGDJ, Paris 1994. Page132

²¹ Ouvrage de SAIDOUNI.M, « Elément d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation », pp7-14.

²² CNES, « Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays », 1998, in www.cnes.dz.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

Selon Alain AVITABILE On peut définir le projet urbain comme « une démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation ».

Le projet urbain présente plusieurs dimensions, et peut être défini comme suit : « Le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable ». ²³

II-3- Les champs d'intervention de projet urbain :

Le projet urbain a plusieurs champs d'intervention qui sont :

- ✓ Le champ du pilotage politique et stratégique
- ✓ Le champ opérationnel - gestion du projet
- ✓ Le champ de la demande sociale
- ✓ Le champ de l'offre technique

II-4- les acteurs de projet urbain :

Ce sont les acteurs qui font le projet et qui sont :

- ✓ **Les décideurs** : il s'agit des élus (communaux, cantonaux) concernés, ainsi que des chefs de service des administrations ayant un pouvoir décisionnel sur le projet, que ce soit en termes de financement, d'orientation stratégique ou de validation. Leur rôle est de donner une orientation au projet, et de mettre à disposition les ressources nécessaires.

²³ <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/quest-ce-quun-projet-urbain/>

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

- ✓ **Les opérationnels** : il s'agit des acteurs en charge de la gestion concrète du projet : le chef de projet, les collaborateurs des administrations impliqués dans la structure opérationnelle (équipe de projet), voire des représentants d'associations. Leur rôle est de mener à bien le projet, en réalisant les objectifs fixés par les décideurs.

- ✓ **Les mandataires** : ce sont des professionnels qui ont une mission sur un aspect ou l'autre du projet : consultants stratégiques, architectes, sociologues, animateurs des démarches participatives. Il importe d'évaluer dans quelle mesure il est bon que les collaborateurs des administrations assument ces tâches, en particulier s'il s'agit de transformer sur le long terme les modalités de travail.

- ✓ **Les associations** : les associations sont des interlocuteurs clés pour la gestion des projets urbains. Non seulement elles amènent de précieuses connaissances sur le contexte local, mais elles proposent souvent un regard pointu et complémentaire sur des thématiques particulières.

- ✓ **Les propriétaires** : il peut s'agir de simples propriétaires privés souhaitant valoriser leur parcelle, ou de propriétaires institutionnels (caisses de pension, assurances). L'attitude peut être très variable par rapport aux démarches de concertation : ouverture maximale à la collaboration, allant jusqu'à d'éventuels partenariats public-privé, simple attentisme vis-à-vis des demandes de l'administration, ou attitude de défiance visant à faire arbitrer par le loi les conflits entre intérêts publics et privés.

- ✓ **Les habitants** : les habitants ne constituent pas un groupe d'acteurs homogène. Ils se distinguent par leur attitude (pour ou contre le projet), par leur niveau de participation (présents ou absents), par les enjeux qu'ils défendent (privés, collectifs, sociaux, environnementaux, etc.).²⁴

²⁴ <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/les-acteurs-du-projet-urbain-et-leurs-roles/>

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE

Concepts de base sur le tourisme et le Projet urbain

Conclusion :

La définition du tourisme et de ses différents types est liée aux différents aspects et critères, en raison de la spécificité de l'activité touristique qui dépend aussi des autres secteurs économiques, d'où la difficulté de définition et de classification.

Quel que soit son type, le tourisme est devenu un secteur d'activité de première importance dans le monde, de par le nombre de touristes et l'importance économique du secteur.

Comme beaucoup de pays, l'Algérie a un potentiel touristique important, et encourage le tourisme national qu'international. Car le tourisme est devenu un secteur moteur d'une économie nationale, et un moyen de générer des revenus, donc il faut bien orienter son tourisme vers un tourisme vert, c'est-à-dire un tourisme responsable envers la nature.

Dans le chapitre suivant, on va voir la place du tourisme dans le monde et en Algérie, son histoire, la politique du tourisme et la planification à travers les programmes d'action, les objectifs, pour gérer le potentiel touristique en Algérie.

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

1- Historique et origines du tourisme :

Depuis toujours, l'homme s'est déplacé pour quêter de meilleures conditions de vie. Il a constamment été à la recherche de points d'eau, de nouveaux pâturages, de climats plus doux, de terres fertiles.

Puis apparurent d'autres motifs de déplacement ; des voyages furent entrepris pour visiter des sites sacrés, assister à des jeux, découvrir de nouveaux horizons, étudier, se cultiver...

C'est ainsi qu'un embryon de tourisme prit forme.

Et c'est comme cela que d'illustres voyageurs s'aventurèrent à travers les océans parmi lesquels nous trouvons Ibn Batouta, Magellan, Christophe Colomb, Marco Polo.

Avec le temps la pratique de voyages devenait un critère de distinction sociale, que seules des personnes aisées pouvaient se permettre.

Au XIV^{-ème} et XV^{-ème} siècle, les déplacements étaient motivés par des activités culturelles et scientifiques.

Au début du XIX^{-ème} siècle, avec l'apparition du chemin de fer et de la machine à vapeur les déplacements étaient devenus plus confortables et plus rapides.

Le mot « touriste » qui désignait celui qui effectuait le « grand tour » en traversant la Manche pour aller visiter la France a été inventé par les Anglais en 1811.

2- Naissance du tourisme international :

En 1841 l'anglais Thomas Cook réalise le premier voyage organisé par train spécial pour un congrès contre les méfaits de l'alcool. Ce fut un succès ; ce qui l'incita à créer en :

*1851, la première agence de voyage au monde,

*1863, le voucher (bon d'échange à remettre aux hôteliers),

*1866, la première croisière et

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

*1871, le tour du monde.

En parallèle, une hôtellerie de luxe voyait le jour grâce à Charles Ritz qui a ouvert le Grand hôtel de Rome en 1893, le Ritz de Paris en 1898, le Carlton de

Londres en 1899.

En 1936, après de longues luttes sociales des travailleurs, la loi Léo Lagrange accordait en France 15 jours de congé payés. C'était le début de la démocratisation des voyages en Europe et les rivages de la Méditerranée se remplirent d'estivants qui profitaient de leurs vacances en famille.

3- Le tourisme dans le monde :

Aujourd'hui le tourisme est devenu l'un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde ; d'après la dernière édition du Baromètre OMT du tourisme mondial, les arrivées de touristes internationaux sont augmentées de 4% en 2012 pour atteindre 1,035 milliard d'arrivées, avec 39 millions de touristes internationaux supplémentaires par rapport aux 996 millions enregistrés en 2011.

Dans le tableau ci-dessous, nous allons présenter l'évolution du tourisme international depuis 1950, selon les données de l'OMT :

Tableau II 1 : Evolution des arrivées touristiques internationales depuis 1950

Année	1950	1955	1960	1965	2011	2012	2013
Nombres des arrivées internationales (millions d'arrivées)	25	36	43	67	940	996	1,035

Source : organisation mondiale du tourisme

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

Ce tableau fait ressortir que le tourisme international est en permanente évolution, ce qui est dû à l'amélioration du niveau de vie des populations mais aussi au développement des moyens de transport à l'échelle internationale.

3-1 Les principaux pays récepteurs de touristes au monde :

Au cours des dernières années, le classement des destinations touristique a beaucoup changé et la répartition des touristes se fait entre un très grand nombre de pays. Selon l'OMT, les dix principales destinations touristiques pour l'année 2010, sont classées comme suit :

Tableau II 2 : Classement des pays récepteurs de touristes selon l'OMT en 2010

Le rang	Le pays de destination	Nombre d'arrivées de touristes	Part de marché du regroupement des pays
1	France	76,8	31%
2	Etats-Unis	59,7	
3	Chine	55,7	
4	Espagne	52,7	
5	Italie	43,6	
6	Royaume-Uni	28 ,1	1 4
7	Turquie	27,0	
8	Allemagne	26,9	
9	Malaisie	24,6	
10	Mexique	22,4	

Source : Organisation mondiale du tourisme

Depuis les années 2000, les six premières positions sont plutôt stables. La France affiche une confortable avance et la Chine – qui a surpassé l'Espagne en 2010, talonne maintenant les États-Unis. Le Canada ne fait plus partie des dix principales destinations depuis 2004.

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

3-2- Les principaux pays émetteurs de touristes au monde :

La classification des principaux pays émetteurs en matière de dépenses touristiques est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau II 3: Classement des pays émetteurs en matière de dépenses touristiques à l'international

Le rang	Le pays émetteur	Dépenses du tourisme international (en milliards de Dollars)
1	Allemagne	77,7
2	États-Unis	75,5
3	Chine	54,9
4	Royaume-Uni	48,6
5	France	39,4
6	Canada	29,5
7	Japon	27,9
8	Italie	27,1
9	Russie	26,5
10	Australie	22,5

Source : Organisation mondiale du tourisme

4- Le tourisme en Algérie :

4-1- Rappel de quelques chiffres clés :

Le développement touristique se mesure par le taux d'augmentation des recettes et de la fréquentation touristique. Ces deux indicateurs nous permettent de situer l'Algérie

Tourisme mondial :

*-Croissance soutenue de 4% environ par an

*- 623 milliards de dollars US en 2004

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

Bassin méditerranéen :

*-Demeure la première destination mondiale (400 millions de visiteurs, projection 2020)

*-Bassins émetteurs les plus importants : France, Italie, Allemagne

Afrique du Nord

Progression de 9% des arrivées en moyenne

Algérie

*-En 2006, 1 637 000 touristes contre 6 millions au Maroc et 6,5 millions en Tunisie.

*-Progression de 13,48 % par rapport à 2005.

*-30% du total des touristes sont étrangers.

*-Principaux bassins émetteurs hors résidents (2005) : Domination des européens avec 473 300 visiteurs (dont 40 % de Français) Puis Afrique dont 120 000 Tunisiens.

*-Objectifs quantitatifs à l'horizon 2015 :

** -220 à 260 000 lits,

** -20 millions de nuitées,

** -100 000 emplois directs,

** -4 millions de touristes dont 2 millions d'étrangers,

** -1,5 à 2 milliards US\$ de recette

4-2-Les forces et les faiblesses du secteur du tourisme en Algérie :

La réussite du développement touristique en Algérie est à la fois une ambition majeure, une priorité nationale et un défi, tant les espaces utilisables sont étroits et convoités, fragiles, contrastés, mais aussi riches et diversifiés parfois uniques à l'échelle planétaire

Parmi les atouts indéniables qui ont été identifiées par les experts du tourisme algérien sont :

*- Une richesse et une grande diversité des paysages et sites naturels

*- Un climat très clément durant une très longue période de l'année.

*- Un patrimoine archéologique, historique et architectural reconnu mondialement tel que ;

*- Une très grande diversité culturelle au niveau des différentes régions du pays

*- Une façade sur la mer méditerranée de 1200Kms

*- Des ensembles montagneux disposant de réserves de biodiversités en faunes et flores remarquables

*- Un réservoir considérable de ressources thermales (+ de 200)

*- Une image de marque au niveau international, liée au tourisme saharien

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

*- Un important réseau d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, et aéroportuaires en développement et modernisation Toutefois ces atouts ne sont pas suffisants pour le développement touristique du pays à cause de divers problèmes parmi lesquelles on peut citer:

- *- Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien
- *- Un hébergement et une hôtellerie très insuffisante et de mauvaise qualité.
- *- Une faible qualité du produit et des présentations du tourisme
- *- Un manque de qualification et de performance des personnels
- *- Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante
- *- Un mode transport et d'accessibilité de faible qualité de service
- *-Des banques et services financiers peu adaptés aux exigences du tourisme

Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans les activités touristiques.

*-Une faible, maîtrise, des nouvelles technologies de l'information et de communication dans les activités touristiques.

*-Un grand déficit (manque) du marketing de l'image de la destination Algérie.

*- Une gouvernance et une organisation, peu adaptée au tourisme.

4-3-Filières Touristiques en Algérie :

Plusieurs filières ont été identifiées comme prioritaires pour le développement touristique en Algérie :

1-Le tourisme Saharien

2-Le tourisme balnéaire

3-Le tourisme d'affaires et de conférences

4-Le tourisme culturel, culturel, de découverte et événementiel

5-Le tourisme de sport et de loisirs

6-Le tourisme de bien être : thermal, thalassothérapie et de balnéothérapie, en cohérence avec les aspirations du bien être des consommateurs.

7-Le tourisme rural et de montagne

8-Le tourisme Climatique

4-4-Situation historique du tourisme en Algérie avant l'indépendance :

Les années qui succédèrent à l'invasion française en 1830 permirent aux troupes coloniales

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

de découvrir un immense pays aux paysages diversifiés et magnifiques.

Les autorités coloniales implantèrent un certain nombre de structures ayant les commodités nécessaires à la prise en charge et au confort d'une certaine aristocratie française et britannique (celle-ci séjournait surtout à Biskra pour la beauté de son site, ses sources thermales et ses cures d'ensablement).

Parmi ces structures nous citerons :

- *le comité d'hivernage de l'Algérie en 1897,
- *le syndicat d'initiative du tourisme en 1914,
- *la fédération du tourisme en 1919,
- *le crédit hôtelier en 1929,
- *l'OFALET (Office Algérien d'Action Economique et Touristique) en 1931.

Toutes ces structures avaient pour mission de gérer et de développer les investissements hôteliers, les commercialiser et assurer leur promotion.

C'est ainsi qu'en 1898, le St Georges (El Dja air) a vu le jour et au cours de cette période ont été construits le Grand Hôtel Cirta de Constantine, le Grand Hôtel d'Orient d'Annaba, l'hôtel Albert 1^{er} à Alger.

Ensuite, d'autres établissements ont suivi : le Grand Hôtel d'Oran, la chaîne des Transat à Constantine, Boussaâda, Ouargla, Ghardaïa et Bechar, l'hôtel Césarée à Cherchell.

4-5-Les débuts du tourisme Algérien après l'indépendance :

En 1962, en Algérie on comptait 5.922 lits qui se répartissaient ainsi :

- *balnéaires : 2.969 lits,
- *urbains : 2.377 lits,
- *sahariens : 486 lits et
- *climatiques (Chera, Blida, Déraïdi) : 90 lits.

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

Leur gestion et leur suivi ont été confiés à l'ONAT (Office National Algérien du Tourisme). En complément à l'OFALET maintenue, d'autres structures d'encadrement du tourisme ont été créées parmi lesquelles nous citons : l'ONAT, la COGEHOR (Compagnie de Gestion des Hotels et des Restaurants), l'ATA (Agence Touristique Algérienne) spécialisée dans le réceptif des touristes étrangers et de l'organisation de circuits touristiques dans le sud algérien.

Par la suite, la SONATOUR (Société Nationale de l'hôtellerie et du Tourisme) a vu le jour au début de 1970 afin de gérer une soixantaine d'unités d'hôtelières appartenant à l'Etat.

4-6-Infrastructures et capacités d'accueil :

A partir de 1980, les infrastructures d'hébergement ont stagné tant pour le secteur public que pour le secteur privé et ce, malgré les mesures réglementaires mises en œuvre pour favoriser l'investissement dans le tourisme.

Aujourd'hui, selon le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat la capacité d'accueil du secteur est de 67.087 lits (public et privé) dont environ, 5.000 répondent aux normes internationales. En effet, près de 3 hôtels sur 4 (71%) ne sont pas classés. Seulement 1% est classé dans la catégorie 5 étoiles.

Répartition des capacités hôtelières selon la catégorie :

Tableau II 4 : Répartition des capacités hôtelières

Catégories	Nbre d'hôtels	%	Nbre de lits	%
1étoile	49	6	2.541	4
2étoiles	66	9	5.519	8
3étoiles	78	10	21.310	32
4étoiles	20	3	3.222	5
5étoiles	11	1	4.604	7
Non classés	552	71	29.891	44
TOTAL	776	100	67.087	100

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

Ces capacités, comme l'indique le tableau ci-dessous, sont essentiellement destinées au tourisme urbain et ce aussi bien en termes d'hôtels qu'en terme de lits.

Répartition des capacités d'accueil selon le type de tourisme :

Tableau II 5 : Répartition des capacités d'accueil

Type	Hôtels	%	Lits	%
URBAIN	497	64	31.506	47
SAHARIEN	95	12	7.679	11
BALNEAIRE	75	10	19.723	30
THERMAL	88	11	6.335	9
CLIMATIQUE	21	3	1.844	3
TOTAL	776	100	67.087	100

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

En comparaison, la station de Yamine Hammamet (Tunisie) compte à elle seule pas moins de 44 hôtels dont 80 % appartiennent aux catégories quatre et cinq étoiles. A cela s'ajoutent environ 2.000 résidences secondaires. L'ensemble

Constituant un complexe d'environ 30.000 lits concentrés sur une aire ne dépassant pas les 120 km² ; l'objectif visé est d'atteindre à terme 4 millions de visiteurs par an.

4-7-La stratégie du développement touristique en Algérie :

Aujourd'hui, notre pays s'est engagé sur la voie du partenariat avec les professionnels internationaux du tourisme. Ce qui permettra d'améliorer les prestations de service.

Il ne s'agit plus de construire de grandes infrastructures hôtelières, mais il y a lieu d'engager au préalable un travail de mise à niveau.

Dans ce sens, il a été institué dernièrement une commission de classification des hôtels et des restaurants.

Une politique de formation est initiée dans la gestion des ressources humaines.

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

Les faibles performances du tourisme algérien résident entre autres dans la politique poursuivie depuis l'indépendance orientée vers la consommation intérieure.

4-8-les infrastructures de base :

✓ Le transport :

La densité des réseaux routier, maritime et aérien réalisé en Algérie constitue un facteur important devant encourager l'essor touristique de ces régions. Ce réseau est considéré comme le plus important à l'échelle du Maghreb

✓ Le réseau routier :

La longueur du réseau routier en Algérie arrive à 109.452 km, se concentre dans la partie nord du pays. Dont :

- Les routes Nationales : 28.275 km.
- Les routes départementales de Wilaya : 23.926 km.
- Les routes secondaires : 57.251 km.

✓ Le réseau ferroviaire :

La longueur du réseau ferroviaire s'étend sur près de 4500 km et doté de plus de 200 gares couvrant surtout le nord du pays. Ce réseau est constitué de :

- 1435 km de voies normales.
- 1055 km de voies étroites.
- 305 km de voies doubles.
- 299 km de voies électrifiées.

✓ Le réseau aérien :

Les infrastructures de base du transport aérien en Algérie ont connu un développement remarquable concrétisé par la réalisation de 53 aéroports à travers le territoire algérien. Il faut par ailleurs préciser que 13 de ces aéroports ont une vocation internationale.

- 05 aéroports internationaux : Alger, Oran, Constantine, Annaba, Ghardaïa.
- 07 aéroports internationaux : Hassi Messaoud, Ain Amina, Tlemcen, Tiaret, Adrar, Tébessa, Tamanrasset.
- 08 aéroports nationaux : Béchar, Bejaïa, El-Ouadi, Ouargla, Ain Salah, Djanet, Biskra,

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

Illizi.

- 14 aéroports régionaux.
- 19 aéroports avec utilisation limitée, dont 04 aéroports pour la recherche et l'exploitation dans le domaine des mines et des hydrocarbures.

✓ Le réseau maritime :

L'activité maritime concerne 13 ports à multiples usages et un grand nombre de petits ports de pêche et de plaisance. A signaler que les échanges commerciaux internationaux se font essentiellement par voie maritime.²⁵

✓ Télécommunications :

Le réseau téléphonique couvre l'ensemble du territoire national dont 96 % des capacités installées sont en mode automatique alors que le nombre d'abonnés est d'environ un million.²⁶

✓ Energies :

La couverture du pays en énergie électrique atteint les 94 % constituée de 160 000 km de lignes. En plus de la couverture des besoins intérieurs, l'Algérie détient aussi les plus grandes réserves découvertes en gaz naturel dans le monde.²⁷

4-9-Législation Algérienne :

Parmi les acteurs dans la protection du littoral et le développement durable du tourisme durable en Algérie, ont été retenus dans le cadre de cette étude par l'application des lois suivantes :

- ✓ Loi N° 03-01, 17 février 2003 : relative au développement durable du tourisme.
- ✓ Loi N° 99-01 ,06 Janvier 1999, fixant les règles relatives à l'hôtellerie.
- ✓ Loi N° 02-02 : 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral
- ✓ Loi n 03-01 : La contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique.

²⁵ SDAT 2030

²⁶ Office nationale des Statistiques (Algérie) et Ministère du tourisme et de l'artisanat.

²⁷Office nationale des Statistiques (Algérie) et Ministère du tourisme et de l'artisanat.

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

4-10-le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030 :

Le SDAT constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie.

- ✓ Adopté par le Gouvernement en 2008.
- ✓ Une large concertation locale, nationale et internationale.
- ✓ Décliné de manière opérationnelle en actions concrètes sur le terrain (en cours d'exécution).

Contexte et objectifs de SDAT :

Le Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique (SDAT) est une composante du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), lequel montre comment l'État compte assurer le triple équilibre, à l'échelle du pays tout entier, pour les vingt ans à venir, de :

- ✓ L'efficacité économique.
- ✓ L'amélioration du cadre de vie.
- ✓ Le développement durable.

Dans ce contexte, le SDAT est un instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la « mise en tourisme » de l'Algérie.

Le SDAT poursuit trois objectifs majeurs :

1. Améliorer les équilibres macroéconomiques : l'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement.
2. Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie algérienne.
3. Aider à la dynamisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.²⁸

4-11-LES FACTEURS DE SUCCES

Le SDAT constitue un cadre de référence, et son ossature permettant d'initier et de structurer le développement touristique de la wilaya par l'interaction des différents facteurs.

4-11-1-Espaces

Le touriste d'aujourd'hui est à la recherche de grands espaces :

²⁸ <http://www.fnh-dz.com/sdat-2030/>

²⁹ Direction du tourisme Souk Ahras

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

*-de logement

*-de loisirs sportifs, culturels et de divertissement

*-de consommation, de bien être ou d'expression personnelle de liberté et de sécurité

*-la maîtrise du foncier

4-11-2-Environnement

Le touriste d'aujourd'hui est très attaché :

*-A la qualité du cadre et à son authenticité

*-A la propreté et à l'esthétique du quotidien

*-à la préservation de la ressource pour l'avenir

4-11-3-Encadrement

Le touriste est très attaché à la convenance (fluidité des services) ce qui suppose :

*-Une organisation concertée et cohérente à l'échelle nationale, régionale et locale

*-Une formation professionnelle de bon niveau mais aussi une éducation et une sensibilité au fait touristique dès l'école

*-La concentration de moyens sur quelques sites ayant une valeur d'exemplarité

4-11-4-Equipement

*-L'équipement d'hébergement, de transport ou de loisirs est un besoin primaire et essentiel pour le touriste : ce dernier est à la recherche :

*-d'hôtels et de restaurants d'étape sur l'ensemble de son itinéraire

*-des stations d'hébergement de qualité, adaptées aux sites choisis

*-d'un assortiment de prestations de loisirs suffisamment varié compatibles aux espaces considérés (tennis, golf, piscine, équitation, voile, plongée, ...).

4-11-5-Eau et Energie

*-Un équipement de qualité implique une ressource en eau suffisante et un traitement approprié.

*-Un équipement de qualité implique de l'énergie dans tous les sens du terme

4-11-6-Ethique

*-Tourisme durable, tourisme équitable, écotourisme sont devenus des valeurs fondamentales qui confortent les touristes dans leurs choix.

*-Défendre ouvertement ces valeurs et en faire la démonstration exemplaire facilitent le développement touristique marchand

4-11-7-Evénement

*-Pas de réussite touristique sans animation des sites et lieux de visites

CHAPITRE II : LE TOURISME DANS LE MONDE ET EN ALGERIE

*-Séminaires, congrès, colloques, festivals, compétitions sportives, sont les facteurs de développement de l'économie touristique.

Conclusion :

L'Algérie est le pays le plus grand du continent africain et le 10^e pays le plus grand au monde en termes de superficie totale. Situé en Afrique du Nord, malgré la position géographique de l'Algérie et son potentiel touristique remarquable combinés avec les stratégies de développement de ce secteur de tourisme, l'Algérie se classe parmi les plus faibles destinations touristiques en dépit des grandes capacités qu'elle possède et qui restent pour leur grande majorité inexploitées.

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

1- Aperçue historique :

Souk-Ahras, souk de l'arabe « marché » et Ahras du berbère lion, Anciennement dénommée Thagaste, ville natale de Saint Augustin évêque d'Hippone.

- L'origine des habitants : (source monographie de Souk Ahras)

Les habitants de Souk Ahras sont d'origine amazighe, la ville ayant été peuplée par les tribus berbères depuis les premières années de l'humanité. Les premières tribus s'étant établis à Souk Ahras furent connues sous le nom de Babiria, du nom de berbère

Les tribus de Mousoulami et de Kirina y résidèrent. On peut citer parmi les autres tribus El Hnancha qui se sont les plus développés et El Hrakta qui ont tous une origine berbère. Ces tribus vivaient dans des tentes et pratiquait le nomadisme. Elles se sédentarisèrent plutards, érigeant des villes propres a chacune d'elles.



Figure III: 1 situation de la ville de Souk Ahras

Diagnostic :

2- Situation géographique et administrative :

Le SDAT a identifié dans le pays sept (07) pôles touristiques d'excellences parmi lesquels le pôle touristique d'excellence NORD-EST.

Le pôle touristique d'excellence **Nord-Est** est constitué de six wilayas à savoir : Skikda, Guelma, Annaba, El Tarf, Souk Ahras et Tébessa. Issue du dernier découpage de 1984 ;

La Wilaya de Souk-Ahras se situe à l'extrême Nord-Est du pays, Elle s'étend sur une superficie de **4359,65 Km²** et comprend **26 communes** et **10 Daïras** avec une population total de **438687 habitants** (RGPH 2008) et une densité de 101hab/km².

Situation démographique :

La population de Souk Ahras est concentrée au niveau des anciennes communes et à caractère urbain telles que : Souk Ahras (3320 Hab./Km²), M'Daourouch (258 Hab./Km²) et Sedrata(152 Hab./Km²),

La population, de la Wilaya de Souk-Ahras est composée de :

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

-**Agglomérations chef-lieu des communes** : 307059 Habitants soit 69,99 % de la population totale.

-**Agglomération secondaire** : 23492 Habitants soit 5.35% de la population totale.

- **Zone épars** : 108136 habitants soit 24.64% de la population totale.

- **Le taux d'accroissement** : selon les deux derniers recensements (1998 -2008) s'élève à 1,84 %.²⁹

3- Climats :

Dominé par un relief montagneux, et un climat sub humide doux a semi-aride frais avec une moyenne de précipitation de 650 mm à 350 mm/an (du Nord vers le Sud)

4- Les limites :

La Wilaya de Souk-Ahras est limitée par :

- Au Nord par La Wilaya D'El-Taref et la wilaya de Guelma
- Au sud par La Wilaya de Tebessa et La Wilaya d'Oum-El-Bouaghi
- A l'Ouest par La Wilaya d'Oum-El-Bouaghi
- A l'Est par la Tunisie

5- Infrastructure de base de la wilaya :

5-1 - Réseau routier :

La wilaya de Souk Ahras est desservie par des axes routiers d'importance nationale traversant le territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest, ces Routes Nationales participent dans le désenclavement des communes de la wilaya et les relient ensemble , Le réseaux routiers de la Wilaya se compose de :

- *- Routes nationales (RN) : 452.897 Km dont 90% en bon état et 10% en moyen état.
- *- Chemin Wilaya : 202 Km dont 91% en bon état et 9% en moyen état.
- *- Chemin communal : 939.4 Km revêtus

5-2- Réseaux Énergie : (Électricité et Gaz)

- *- Electricité

²⁹ Direction de tourisme de la wilaya de Souk Ahras

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

-Taux global moyen d'électrification 96 %

-Taux d'électrification rurale 91.1%

*-Gaz

-Un taux de raccordement de 54%.

5-3- Réseau ferroviaire : Le réseau ferroviaire de la Wilaya s'étale sur l'axe :

*- ANNABA – SOUK-AHRAS

*- Souk Ahras – oued kebrit, vers la commune de l'Ouenza (w. Tébessa)

*- Souk Ahras – ouled moumen vers la frontière tunisienne par le poste frontalière ghardimaou

5-4-Réseau eau potable :

La longueur du réseau AEP au niveau de la wilaya de Souk Ahras à travers ces 26 communes (adduction + distribution) il est de l'ordre de 1.897.573 ml avec un taux de raccordement de 91.51%

5-5-Réseau eaux usé :

La longueur du réseau AEU au niveau de la wilaya de Souk Ahras à travers ces 26 communes il est de l'ordre de 217km avec un taux de raccordement de 92.73%

5-6-Infrastructures hydrauliques :

5-6-1Les Barrages

La wilaya de Souk Ahras dispose de deux barrages moyens, barrage Ain délia destiné à l'alimentation en eau potable et barrage de oued charef (commune de Bir Bouhouch + commune de Zouabi) destinée à l'irrigation et non encore exploité.

Plus deux (02) barrages en constructions, barrage de **Renem** sur oued renem et le barrage de **Souk Ahras** sur oued Medjerda ces derniers barrages ils sont destiné pour l'AEP + petites et moyen hydraulique (PMH)

5-6-2Les Retenues collinaires

Il existe pas mal de retenue collinaire à travers le territoire de la wilaya on cite :

1- Retenue collinaire **Essafa** (commune de Sedrata)

2- Retenue collinaire **MARZITA** et **AIN-TAMATAT** (commune de TAOURA)

3- Retenue collinaire **KOUDIAT DAGBOUG** (commune de M'DAOUROUCH)

4- Retenue collinaire **TIFECH** (commune de TIFECH)

5- Retenue collinaire **TARFA** (commune de SIDI-FREDJ)

CHAPITRE III : APPROCHE URBAINE VILLE DE SOUK AHRAS

6- Retenue collinaire **ELGUELNA** (commune de OUILLEN)

7- Retenue collinaire **HENCHIR GUIGEB** (commune de MECHROHA)³⁰

Les atouts :

6- Potentialités touristique de la wilaya de Souk Ahras :

Les principaux sites d'intérêt touristique de la wilaya de Souk Ahras suivant l'orientation du pôle Nord -Est sont :

- *-Les potentialités naturelles et paysagères « montagnes et forêts »,
- *-Le site archéologique de l'époque romaine classé : Maddour, Khemissa et Tiffache,
- *- La source thermale sulfureuse de Hammam Zaïd,
- *-La forêt des Beni Salah (altitude 814m),
- *- Le barrage Ain Dalia
- *- Le parcours de Saint AUGUSTIN.



³⁰ Direction du tourisme Sou Ahras

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

6-1-Patrimoines naturels :

La wilaya de Souk Ahras est caractérisée par une richesse naturelle diversifiée dont :

6-1-1- Le patrimoine floristique : « la flore » :

Le potentiel forestier de la wilaya peut être considéré comme un gisement touristique, à part entière, elle s'étale sur 88938 ha (20%) de la surface totale de la wilaya spécialement les communes situées au nord de la wilaya (Mechroha, ouled driss, ain zana, ouled moumen, ouillen et zaarouria) ; ces communes constituées seules 51% du masse forestière de la wilaya.

On trouve : le chêne zeen, chêne liège, pin d'Alep et d'autre espèces tel que le cyprès, chêne vert, le cèdre et l'eucalyptus

Ces communes offrent en été des conditions climatiques favorables aux activités de repos (campings...etc.) grâce à la richesse de sa faune, la disponibilité en eau, l'air sein (excellente équilibre écologique) surtout pour les azmatiques

Ces communes par ses reliefs, ses forêts, Son élévation qui atteint 1404 mètres d'altitude (djebel m'sid, commune de ouled driss) constitue l'espace récréatif de bienveillance des familles. Et les sites touristiques choisis comme zone d'expansion touristique témoin de cette richesse, on y trouve

*-zet el meghassel (commune de Mechroha)

*-zet elma lahmar et l'fhiss (commune de Ain zana)

*-zet el kharouba (commune de Ouled moumen)

*-Le patrimoine faunistique : « la faune »

Un faune diversifié, elle est principalement l'image d'un milieu forestier et montagnard on trouve spécialement une espèce on voit de disparition qui nécessitent une protection et une réhabilitation le « cerf de barbarie » à l'extrême Nord Est de la wilaya (commune de Mechroha + la commune de Ain zana) avec la limite de la wilaya de Taref, on trouve aussi le perdreau à travers toutes le territoire de la wilaya, le lièvre, le sanglier, le loup, le renard...etc.

6-2 -Patrimoines matériels :

La wilaya de Souk Ahras recèle des vestiges archéologiques et historiques de titre mondial témoin des différentes civilisations succédées à travers son histoire, on trouve :

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

6-2-1-Les sites archéologiques :

**-SITE ARCHEOLOGIQUE DE MADAURE

Actuellement m'daourouch, époque romaine et byzantine, Site classé monument national, le 23 Janvier 1968.

**-SITE ARCHEOLOGIQUE DE KHEMISSA « EX THUBERSICUM-NUMIDARUM »

époque romaine et byzantine, site classé monument national le 23 Janvier 1968, Ce site nécessite une réhabilitation urgente de sa piscine romaine et du théâtre qui peut **concurrencer** avec Timgad wilaya de Batna et Djemila wilaya de Sétif.

**-SITE ARCHEOLOGIQUE DE TIFECH « TIPAZA DE NUMIDE »

Époque romaine et byzantine, Sa création remonte au 2eme siècle ap. JC sous le règne de l'empereur « **TRAJAN** », et fut construite à proximité de l'ancienne ville phénicienne Tipaza.

**-SITE ARCHEOLOGIQUE DE TAOURA « THAGURA »

Elle est située à 26 Km, au Sud du chef-lieu de la wilaya de souk Ahras Elle fut construite au 2ème siècle pendant l'époque romaine, C'est un lieu qui a pratiquement conservé son nom antique.

**-SITE ARCHEOLOGIQUE DE HENCHIR-EL KSIBA « CIFITAS-POPTENSIS »

La plupart des vestiges de henchir el kseiba (commune de ouled Moumen), sont enfouis sous la terre, du fait des conditions climatiques. Cifitas a été construite par les romains au 2e. Siècle ap. jc, sur les ruines d'une ancienne ville numido-phénicienne.

**-SITE ARCHEOLOGIQUE DE KEF EL M'ASAOURA « COMMUNE DE ZOUABI »

Des gravures rupestres géantes datant de 7000 ans av. et mises à jour en 1892 par le chercheur français Barnelle.

6-2-2-les sites historiques :

« Les principaux sites touristiques historiques fameux »

**- site historique De Kef El Messaoura, commune de zouabi

Des gravures rupestres géantes datant de 7000 ans av. et mises à jour en 1892 par le chercheur français Barnelle

**-site historique Kef r'jam « gravures rupestres numidienne », commune de sedrata

**-Zaouïa sidi Messaoud : époque ottomane du 18 -ème siècle

**-Mosquée el Attik : commune de Aouk Ahras époque coloniale (1856)

**-Musée de souk –Ahras : époque coloniale

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

** -Dar el kadi : Commune de Souk-Ahras monument classé époque ottomane

** -Olivier séculaire Saint Augustin

** - la caserne de gendarmerie (commune de sedrata) : période coloniale française construite en 1898.

6-3-Patrimoines immatériel :

*-les métiers traditionnels « l'artisanat »

Les activités artisanales constituent un appui considérable au tourisme et donnent à cette wilaya une activité rayonnante à travers ses variétés et sa richesse, Parmi ces activités artisanales on trouve :

*-pâtisserie traditionnelle, le pain traditionnel, travaux sur verre, la poterie, fabrication du liège, sculpture sur marbre, le tissage (zarbia traditionnelle), le broderies, bijouteries traditionnelles, ferronnerie artistique. Fabrication d'habits traditionnels.....etc.

6-3-1-Arts et patrimoines :

** -l'équitation : spécialement les communes de Sedrata, M'daourouch et Oum Ladhaim

** -le folklores : el ghassba (flûte), aissaoua, fquirat ((الفقيرات), le malouf, zorna (chakwa), mariages traditionnels.....etc

6-3-2-les personnalités culturels :

*-Lucius Apulus De Madaure, Saint Augustin, Chihab Eddine Ettifachi, Cheikh Elaachtob (الشيخ الاشطب), Mustapha Kateb, Kateb Yacine, el hadj bourogaa (الحاج بورقعة), Bagar Hada, Ababsia AL Badi, Ben Mansour Fatima.....etc

*-l'art culinaires

L'art culinaire est marqué par les plus célèbres spécialités traditionnelles répandues dans le territoire De la wilaya étant : Chekhchoukha, Couscous, Rfis, raghda, Thrída, Ghrayef ...Etc.

6-4- Patrimoines Thermales :

Le potentiel thermal de la wilaya, qui offre des opportunités de développement importante, reste largement méconnu, Des indices décisifs d'eaux thermales à hautes qualités thérapeutiques existe en de nombreux endroits de la wilaya. Ce potentiel n'est pas totalement exploité. Des études sont nécessaires, pour déterminer les caractéristiques de ces eaux.

A travers le territoire de la wilaya de Souk Ahras On trouve 02 sources thermales exploites

CHAPITRE III : APPROCHE URBAIN VILLE DE SOUK AHRAS

(hammam zaid, commune de ouled driss et hammam tassa, commune de ouillen dont la composition et les caractéristiques thérapeutiques sont importantes (voir le tableau ci-dessous)

	Hammam zaid	Hammam tassa
Débit	5 l/s (faible)	4 l/s (faible)
Température	39°c	40°c
Indications thérapeutiques	maladies respiratoires et de l'estomac	maladies respiratoires et dermatologiques

7- L'offre Hôtelières :

7-1- les hôtels :

-En matière d'équipements touristiques, on recense un parc hôtelier de 05 hôtels fonctionnels dont 01 hôtels classé 3* et quatre hôtels non classés (source : direction du tourisme)

Nom de l'hôtel	Capacité en lits	Nbres de chambres	Classé	Emplois induits	Localité
Medjerda	32	16	Sans *	06	Souk Ahras
Elmacherak	35	26	/	04	Souk Ahras
Thagast	30	17	/	02	Souk Ahras
Annexe ksar Alhamra	35	25	/	02	Souk Ahras
Elmaida	90	45	Sans *	03	Sedrata
Tassili	24	13	/	/	Sedrata
Total	246	142	/	17	/

Tableau III 1 : Répartition des capacités d'accueil

En plus de 02 hôtels non fonctionnels, fermés (source : direction du tourisme)

Nom de l'hôtel	Capacité en lits	Nbres de chambres	Classé	Emplois induits	Localité
Sidi Messaoud	100	50	/	/	Souk Ahras
Atijarra	32	16	/	/	Souk Ahras
02 hôtels	145	75	/	/	/

Tableau III 2 : hôtels non fonctionnels

Les faiblesses :

8- Les faiblesse de la wilaya de Souk Ahras :

- *-Un hébergement et une hôtellerie très insuffisante et de mauvaise qualité.
- *- Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante.
- *- Un mode transport et d'accessibilité de faible qualité de service.
- *- Un manque de qualification et de performance des personnels.
- *- Une absence de lisibilité des produits touristique.
- *- Une faible qualité du produit et des présentations du tourisme.
- *-Des banques et services financiers peu adaptés aux exigences du tourisme.
- *-Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans les activités touristiques.

Les expériences :

5- Tourisme urbain à Toulouse



Figure IV: 1 Tourisme Urbain
Toulouse en Ville

1-1-Situation géographique et accessibilité :

- * Toulouse est à 150 km de la mer Méditerranée, à 250 km de l'océan Atlantique, et à 110 km des stations de ski pyrénéennes ;
- * 2 027 heures d'ensoleillement par an en moyenne ;
- * Climat tempéré ;
- * Pluviométrie : 650 mm/an ;
- * n°1 en Europe des activités aéronautiques et spatiales ;
- * n°2 mondial des activités aéronautiques ;
- * n°1 en France pour les systèmes électroniques embarqués ;
- * 4ème ville de France, après Paris, Marseille et Lyon, en termes de démographie, avec ses 439 453 habitants - 850 000 habitants dans l'agglomération³¹

1-2-Quelques données chiffrées pour présenter le tourisme urbain :

* Les principales activités pratiquées par les touristes en ville (français et étrangers mélangés)¹³ :

- Promenade en ville – 88 %
- Restaurant-café – 69 %
- Visite du patrimoine bâti – 64 %
- Shopping – 60 %
- Visite de parcs et jardins – 48 %
- Visite de musées – 31 % (avec 42 %

1-3-Atouts :

* Espaces verts : 160 jardins et parcs dans le centre, plus de 1 000 hectares d'espaces verts, 400 hectares de zones vertes aménagées/ 965 hectares d'espaces verts publics municipaux

³¹ <http://www.toulouse-tourisme.com/Preparer-son-sejour/Guide-pratique/Office-de-tourisme>

CHAPITRE IV : ETATS DE L'ART

- * 30 marchés à ciel ouvert
- * 16 salles de spectacles et 40 salles de cinéma
- * 4 centres culturels, 8 centres d'animation, 7 maisons de quartier, 14 foyers de jeunes et 7 MJC
- * 89 terrains de grands jeux (rugby, football), 53 gymnases et 515 clubs sportifs
- * 23 parkings offrant 12 000 places
- * En 2005 et en 2008 une étude la classe deuxième ville française (derrière Nantes) pour sa qualité de vie selon une liste de critères bien défini ³²



Figure IV: 2

1-4-Faiblesse :

- Manque de promotion de la destination
- rationalisation des comportements
- réduction des délai
- baisse de la visibilité de l'offre
- recherche des meilleurs coûts

1-5-Enjeux :

- Les nouveaux projets d'aménagement urbain
- La réhabilitation du cadre de vie
- La multiplication des modes de transport dans la ville
- La création d'un site dédié aux familles,
- information des touristes :
 - d'hébergement et de restauration ;
 - d'attractions, d'événements et de produits combinés

³² <http://www.toulouse.fr/web/la-mairie/decouvrir-la-ville/office-de-tourisme>

CHAPITRE IV : ETATS DE L'ART

- Editer un guide pratique de la ville (city-guide)
- Développer des « Parcours dans la ville »³³

1-6-Objectifs :

- Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité.
- Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.
- Accroître le temps moyen de séjour de la ville
- Passer du statut de « territoire de passage » à celui de « territoire de découverte ».
- Fournir aux visiteurs un véritable outil de déambulation dans la ville³⁴
- Donner une visibilité à la multitude de l'offre touristique du territoire



Figure IV: 3

6- Tourisme en Bilbao. Ou l'« effet Guggenheim »



Figure IV: 4

2-1-Situation et atouts :

Bilbao se trouve sur le versant atlantique Est de la péninsule ibérique : -latitude : 43° 15' 42" N, longitude : 2° 55' 43" W-, à 19 mètres au-dessus du niveau de la mer, et s'étend sur une surface de 41,6 kilomètres carrés. Grâce à son importante infrastructure de transport, elle est reliée au reste de l'Europe par des voies terrestres, maritimes et aériennes

La ville est une métropole avec une attraction touristique³⁵

2-2-Faiblesse :

- La crise industrielle des années 1970 et ses conséquences dramatiques sur les villes
- la disparition des grands sites industriels de Bilbao
- chômage, laideur du paysage urbain et pollution

³³ [PDF]tourisme urbain, tourisme en ville - aua/Toulouse

³⁴ [PDF]schéma directeur du tourisme de toulouse métropole 2016-2020

³⁵ <http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2012/12/19/pour-en-finir-avec-leffet-bilbao/>

CHAPITRE IV : ETATS DE L'ART

-Bilbao n'était pas une ville touristique



Figure IV: 5

2-3-Enjeux :³⁶

-classée troisième pôle urbain d'Espagne La transformation des friches industrielles et portuaires et la reconstruction d'une nouvelle image.

-Plan de revitalisation de l'espace urbain,

- Faire une métropole de services dans une région d'industrie modernes ;

- Améliorer la Mobilité interne et l'accessibilité externe et interne

- Régénération environnementale

- Régénération urbaine

- Centralité culturelle

- Action sociale



Figure IV: 6

2-4-Objectif :

- un coup de pouce pour dynamiser l'ensemble du territoire, un accélérateur du réaménagement urbain ;

- la valorisation de la vie de la population locale ;

- une image positive de la ville propulsée par une dense communication ;

- les recettes économiques amenées par des visiteurs ;

- la révélation culturelle et identitaire, fierté d'être le citoyen de sa ville



Figure IV: 8

³⁶ http://www.lefigaro.fr/culture/2007/10/15/03004-20071015ARTFIG90271comment_le_guggenheim_a_transforme_bilbao.php

7- Le Site de VÉZELAY



Figure IV: 10



Figure IV: 9

3-1-Presentation et Atouts :³⁷

Située entre Auxerre et Dijon, ou encore entre Paris et Lyon, sur l'autoroute A6, Vézelay est un patrimoine naturel et architectural remarquable.

Le Vézélien dispose d'une identité, d'un riche patrimoine culturel des sites classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, d'une offre variée en hébergements marchands, et les thèmes historiques et culturels qui peuvent être exploités

3-2-Faiblesse:³⁸

- Le site n'est pas assez mis en valeur, il est nécessaire d'aménager les voies piétonnes.
- Absence d'informations pratiques en autres langues étrangères (excepté l'anglais),
- Manque d'animation, peu de restaurants sont ouverts durant la période hors saison,
- Le parking est payant, n'est pas adapté aux handicapés, et le tarif journalier est très élevé,
- Interdire la circulation dans le village,
- Il y a un manque d'initiative, de communication et d'information entre les associations.
- Manque de coordination entre tous les acteurs du tourisme, pas d'informations sur la disponibilité des hébergements.

3-3-Enjeux :³⁹

- Monter les circuits à thèmes (marche, pêche, découverte de vignobles en chevaux, de belles maisons, jardins, la nature, visites botaniques...).

³⁷ <http://www.vezelaytourisme.com/>

³⁸ <https://voyages.michelin.fr/europe/france/bourgogne/yonne/vezelay/que-visiter>

³⁹ <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/vezelay-0>

CHAPITRE IV : ETATS DE L'ART

- Inciter les touristes à faire le tour des remparts (installer des panneaux en bas du village qui proposent de différents parcours de visite).
- Une nécessité d'une grosse campagne de marketing
- mettre en place des mesures concrètes pour capter les flux touristiques,
- mettre en valeur certains éléments patrimoniaux,
- développer une synergie entre les sites,
- créer une véritable entité touristique du Vézélien.



Figure IV: 12

3-4-Objectifs

- remettre à niveau la ville sur le plan esthétique, harmoniser le paysage urbain,
- aménager des routes et des trottoirs dans chaque village, notamment à Vézelay,
- éclairer la rue montante et de petites ruelles de Vézelay, ce qui va inciter des visiteurs à faire des balades nocturnes du village,
- donner la priorité aux piétons et aux modes de déplacements doux, inciter le développement de nouveaux usages sur les espaces publics.



Figure IV: 11

8- Le tourisme en Languedoc Roussillon

Le **Languedoc-Roussillon** est une ancienne région française qui correspondait approximativement à l'ancien Bas-Languedoc. La région était subdivisée en cinq départements, était bordée au sud par l'Espagne, l'Andorre et la mer Méditerranée (le golfe du Lion), et les régions françaises suivantes : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Auvergne, Midi-Pyrénées.⁴⁰



Figure IV: 13

4-1-Atouts :

- Un patrimoine culturel important, varié et qualifié, et complété par la diversité des paysages

⁴⁰ <https://voyages.michelin.fr/europe/france/languedoc-roussillon/que-visiter>

CHAPITRE IV : ETATS DE L'ART

- Des musées attractifs dont la notoriété dépasse le territoire régional ;
- Des festivals de dimension nationale voire internationale ;
- Des réseaux d'acteurs organisés qui se professionnalisent.



Figure IV: 14



Figure IV: 15

3-2-Faiblesse:⁴¹

- L'absence d'une stratégie marketing tournée vers les clientèles ;
- La concurrence des sites entre eux ;
- Les besoins en fonds publics pour conserver ce patrimoine et le mettre en tourisme nécessitant une hiérarchisation des actions à mener ;
- La concurrence de régions françaises à forte notoriété dans cette filière (Paris, Val de Loire).
- Une mise en tourisme du patrimoine faible tant en termes de produit que de marketing



Figure IV: 17



Figure IV: 16

- Le développement du tourisme urbain s'appuyant sur l'offre culturelle pat
- Le programme des Chemins de l'Histoire initié depuis 3 ans ;
- Une destination leader pour la diversité des thématiques liées à la culture et au patrimoine ;
- La création d'un pas visant à la mise en réseau des sites pour mieux capter les clientèles.

3-4-Objectifs

- Une demande en croissance qui fonctionne tout au long de l'année ;
- Un potentiel de développement en Languedoc-Roussillon ;
- De nombreuses Activités de Pleine Nature possibles ;
- L'existence d'une clientèle de proximité.

⁴¹ <http://www.tourisme.fr/destination/14/sud-est/vacances-et-sejours-en-languedoc-roussillon.htm>

CHAPITRE IV : ETATS DE L'ART

Scénario :

Synthèse :

- La multiplication des modes de transport et l'amélioration de la Mobilité et l'accessibilité externe et interne.
- Des nouveaux projets d'aménagement urbain : les espaces verts les placette...etc.
- La création des sites dédié aux familles.
- Aménager les routes et les trottoirs dans tout la ville.
- Améliorer l'hébergement existant et la restauration.
- Crée des hôtels urbains de loisir et d'affaire.
- Améliorer les services basiques dans les sites touristiques : hygiène, eau, assainissement, énergie...etc.
- Faciliter l'accessibilité rapide aux plates-formes touristiques et aux villages touristiques
- Donner la priorité aux piétons et aux modes de déplacements doux.
- l'attractions et l'événements par des produits combinés comme les festivals, les circuits touristiques ...etc.
- L'amélioration de l'accueil, de l'information et l'orientation des touristes et des visiteurs.
- Passer du statut de « ville de passage » à celui de « ville de découverte ».
- Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité.
- Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.
- la valorisation de la vie de la population locale ;
- la Régénération environnementale urbaine
- la révélation culturelle et identitaire, fierté d'être le citoyen de sa ville.

1- Définition Hôtel : signifie où on loge. Ou on trouve toute des commodités c'est une maison meublée.⁴²

Hôtel : un établissement commercial et hébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublées en location soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine, soit à une clientèle de passage, mais qui sauf exception, n'y élit pas domicile, il peut comporter un service de restauration il est exploité toute l'année en permanence ou seulement pendant une ou plusieurs saisons.⁴³

L'Hôtelière : une entreprise vouée à satisfaire les besoins en sommeil et en nourriture du voyageur loin de chez lui⁴⁴

- Etablissement publics destinés à service à boire et à manger aux hautes de passage :
- Le mot « hôtellerie » qui a vieillis, indique un établissement où on loge les voyageurs et les étrangers le mot devient synonyme d'hôtels.⁴⁵

2- Définition d'hôtels urbains :

Ils sont destinés à un séjour temporaire, fréquentés généralement par des hommes d'affaires touristes, ils sont généralement implantés près des arts de communication. Ils ont une implantation urbaine s'ils sont dans le centre de la ville et proche d'une gare...et des centres commerciaux et administratifs. Et ils ont une implantation suburbaine s'ils sont des périphériques proches d'une voie routière desservant la ville. Ils ont une liaison rapide avec le centre-ville.

2-1 Classification des hôtels :

Se classifient en 03 types selon :

- le site où ils sont implantés
- le type de la clientèle dominant.

2-1-1- les hôtels urbains :

⁴² La rousse 1995

⁴³ -texte de l'arrêté ministériel du 16/12/1964.

⁴⁴ Equipement hôtelier Marcel Bourseau

⁴⁵ Dictionnaire encyclopédique « quiet »

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

Destinés à un séjour temporaire fréquente généralement par des hommes d'affaires touristes. Ils sont généralement implantés près des axes de communication.

2-1-2 les hôtels de voyageurs :

Sont destinés à une clientèle de passage. Près de route, port, aéroport et gare. Donc c'est pour un séjour de transition.

2-1-3 les hôtels de vacances :

Ils sont destinés aussi bien au tourisme de classe que de masse. Ils sont implantés aux sites naturels (montagne, mer, Sahara) pour un séjour prolongé

3- Hôtels très grand confort 4** (quatre étoiles) :**

3-1- Espaces communs :

- salle de réception ou plusieurs salons et bars prestigieux valorisés par quelques œuvres originales.
- peintre, sculpture, tapisserie, et une recherche décorative.
- la cuisine ; une grande qualité et variée.
- une cafétéria où la clientèle peut jouir d'une atmosphère de confort, conférence disposant d'équipements et de services appropriés pour les conférences.

3-2- Les espaces extérieurs :

Les espaces doivent disposer de zones extérieures communes pour les clients, telle qu'une terrasse spacieuse.

3-3- Les zones communes :

- installation pour divertissements, récréation, et sports.
- Discothèque.
- piscine.
- salle d'entraînement, gymnase.....

3-4 Installations générales :

- vestiaires et WC pour les clients et les visiteurs.
- acenser.
- lorsque l'établissement comprend plus de deux étages les garages

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

couverts associés permettant aux voitures de stationner en permanence.

3-5 Les services :

- Salon de coiffure pour hommes et pour femme.
- tabacs et pellicules.

I- Exemples Existants :

SEYBOUS

1- Critère du choix :

C'est le seul exemple d'hôtel de luxe classé 5***** à l'est Algérien, de plus c'est un hôtel urbain international la bonne adaptation de l'hôtel à son terrain.

2- Etude extérieur :

2-1-Situation :

L'hôtel Seybouse international est au nord de la ville de Annaba en plein centre-ville.

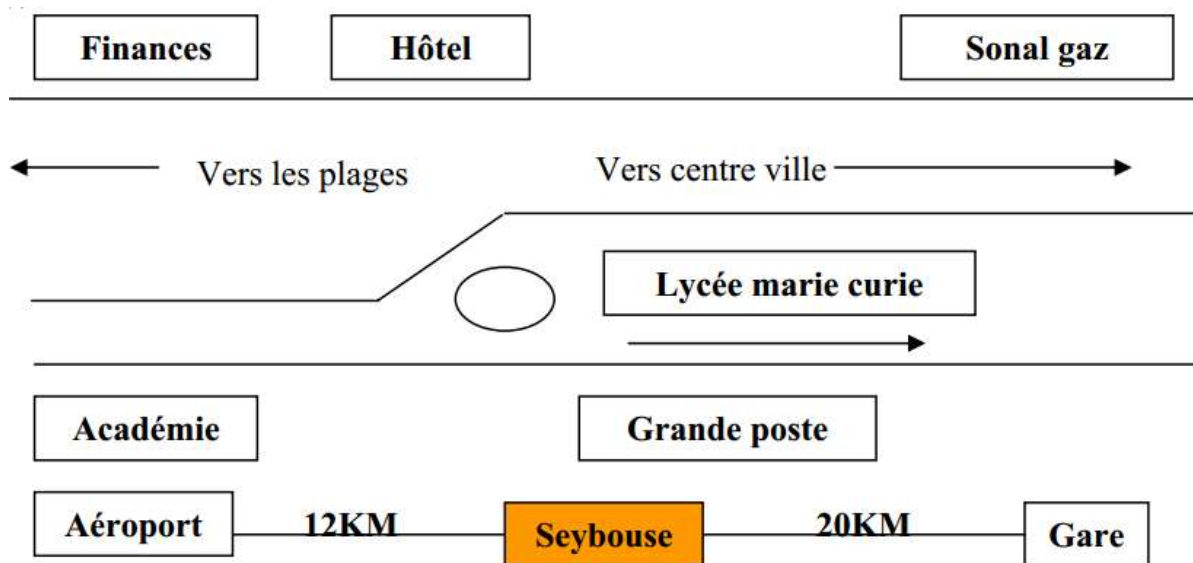


Figure V: 1

2-2-Volumétrie :

L'hôtel est constitué d'un seul bloc de par son volume il présente une architecturale forte.

Sa conception en trou R+14 représente en hauteur, la bonne visibilité.

On peut lire l'extérieur la distinction entre deux parties :

RDC : constitue le cœur de l'hôtel comprenant les différents locaux.

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

- partie hébergement sous forme de trou
- pour la façade, l'utilisation d'un seul module, mais cette monotonie reflète la fonction de cet important équipement touristique

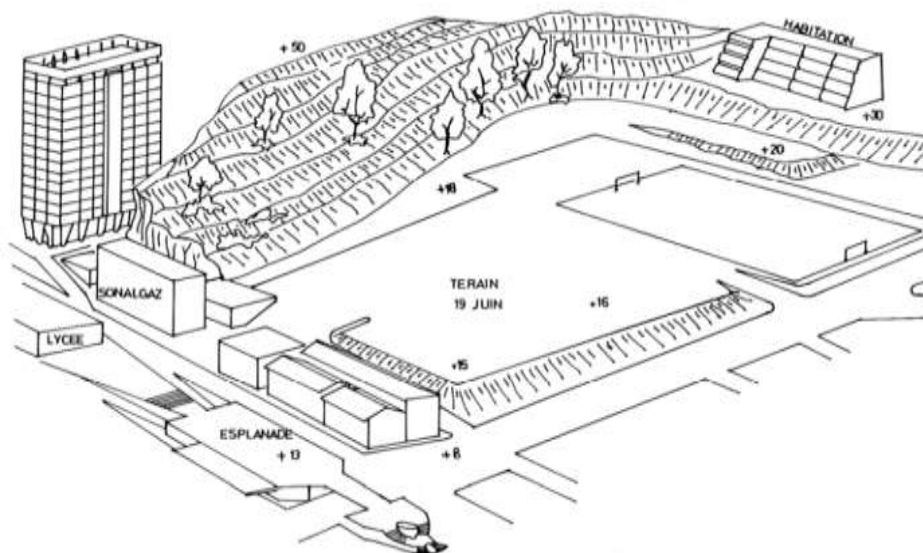


Figure V: 2

2-3-Accessibilité :

L'hôtel est marqué par un accès principal (public) SUD-EST, et deux accès : De service
Accès personnel (cours de service), pour locaux service

2-4-Aménagement :

- l'hôtel dispose d'un petit parking négligeable par rapport à la taille et le capital de l'hôtel.
- Existence de deux piscines, de part et d'autre de l'hôtel recouvertes sous forme d'aquarium plein de pierres sur lesquelles est écrit en rose le nom de l'hôtel.

3- Etude intérieure:

L'hôtel Seybouse est constitué de 288 chambres dont 24 suites et appartements, répartis sur 12 étages soit 576 lits.

Cet hôtel à une capacité d'accueil importante, il est composé de plusieurs parties : hébergement, restauration, boutique, réception, bar, locaux de services, administration, discothèque.

3-1-Sous-sol :

Ce niveau comprend tous les locaux e service indispensable, pour le bon fonctionnement de l'hôtel.

3-2-Le Rez de Chaussée :

Ce niveau est destiné à l'accueil des clients de l'hôtel le premier espace qui apparaît, est la

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

location des voitures et des cassettes vidéo.

L'invisibilité de la réception, est un mauvais emplacement de cette dernière, avancement de la conciergerie.

Bon emplacement des ascenseurs, la cage d'escalier est cachée.

La terrasse est aménagée comme jardin avec espaces verts et des aquariums

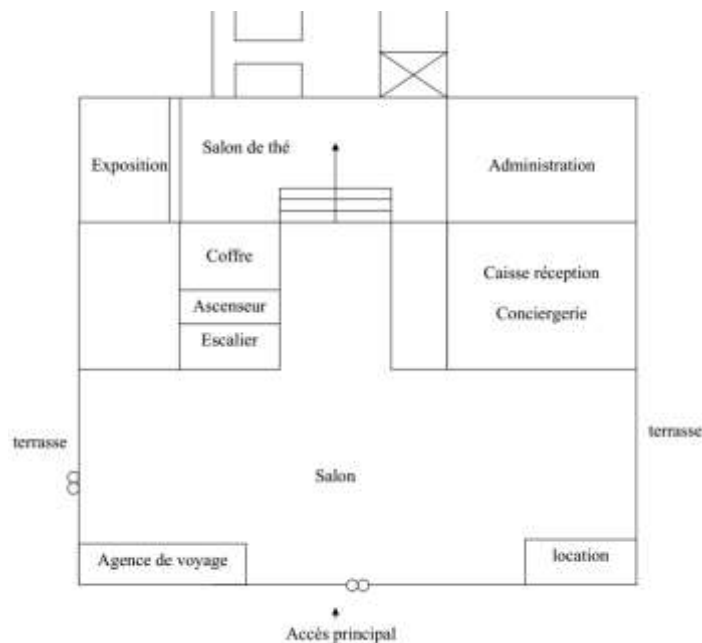


Figure V: 3

3-4-1er au 12eme étage : hébergement

L'hébergement constitue la plus grande partie de l'hôtel existence d'un étage technique situé entre le RDC et l'étage courant.

Les chambres sont équipées en fonction des exigences du meilleur confort de toutes les installations modernes (radio, télévision, téléphone, réveil matin, climatisation).

3-5-les types de chambres :

- chambre à un lit : petite chambre donnant sur la mer (le port)
- chambres à deux lits : grande chambre, différence résident au niveau de la superficie seulement, même aménagement, suite, appartement.
- du 6eme au 12eme étage : il y a 23 chambres par étages réparties : Côté port, côté gauche : une suite +9 petites chambres.

L'autre côté : une suite + 12 grandes chambres 23 chambres+ office de petit déjeuner + office de lingerie.

CHAPITRE V : ANALYSE DES EXEMPLES

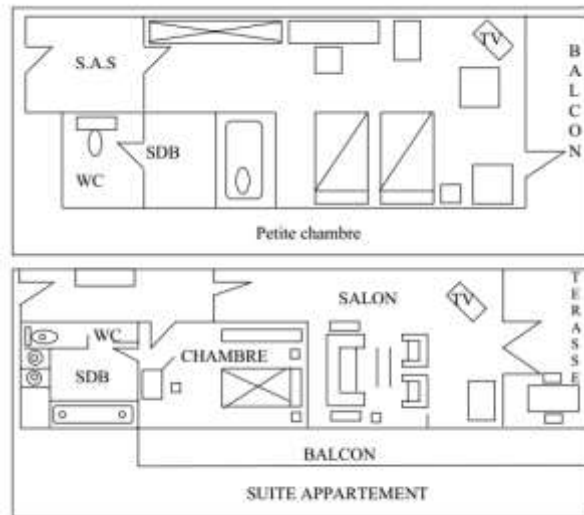


Figure V: 4

3-6-13eme étage :

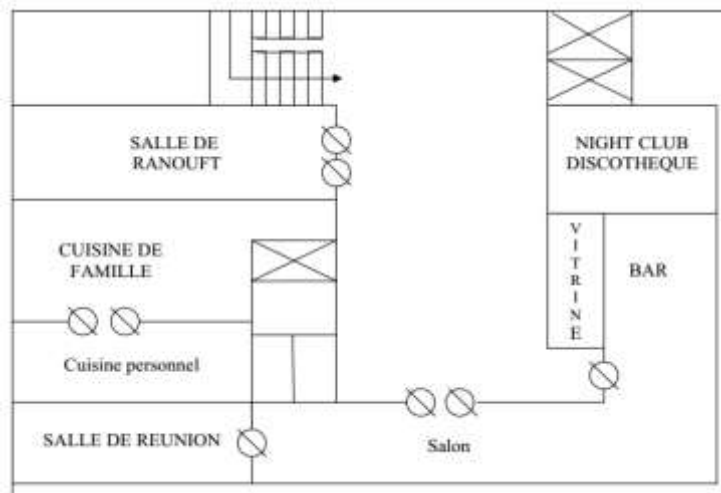


Figure V: 5

CHAPITRE V : ANALYSE DES EXEMPLES

3-7-14eme étage :

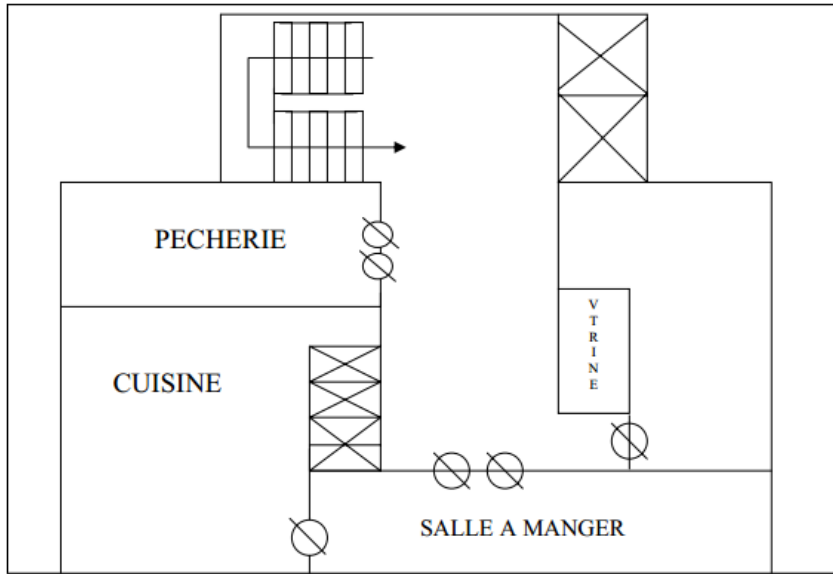


Figure V: 6

Conclusion de la composition :

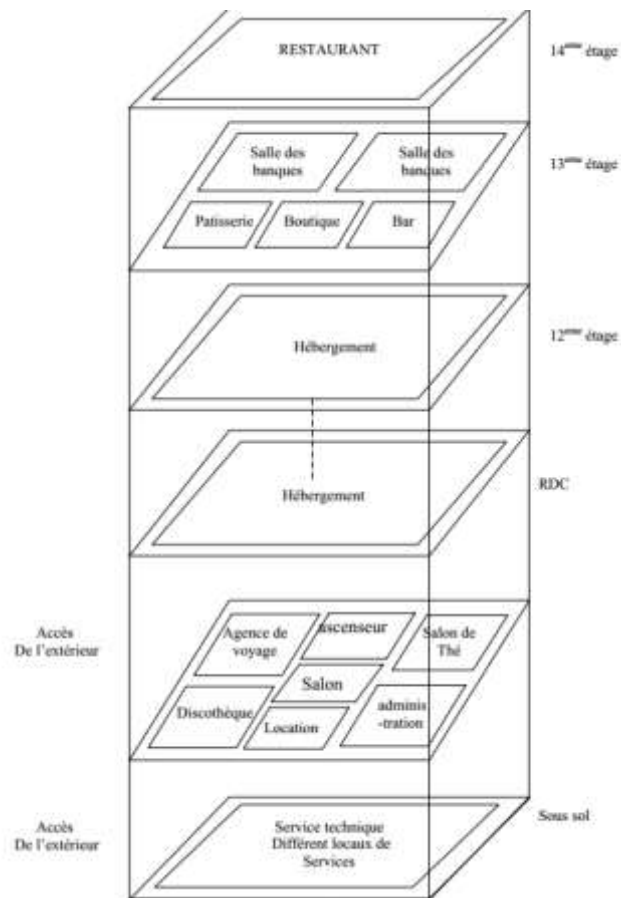


Figure V: 7

II-Exemples livresques :

Hôtel HAYATT REGENCY : (San Francisco- Californie):

L'hôtel Hayat Regency est un bâtiment de 17 étages conçu en 1967 par les architectes John Portman et associés, dans la ville de San Francisco ; inauguré en 1973.il fut l'unique élément à n'avoir fait l'objet d'aucune contestation lorsque furent présentés les plans d'urbanisme concernant la zone affectée aux activités commerciales dans les périmètres.

1- Implantation :

L'hôtel est parmi les cinq bâtiments élèves par rapport aux bâtiments environnants et les voies qui l'entourent à l'est et au nord : mais dans l'implantation du projet nous remarquons qu'il occupe toute la surface qui lui a été affectée sauf une partie commune de parking

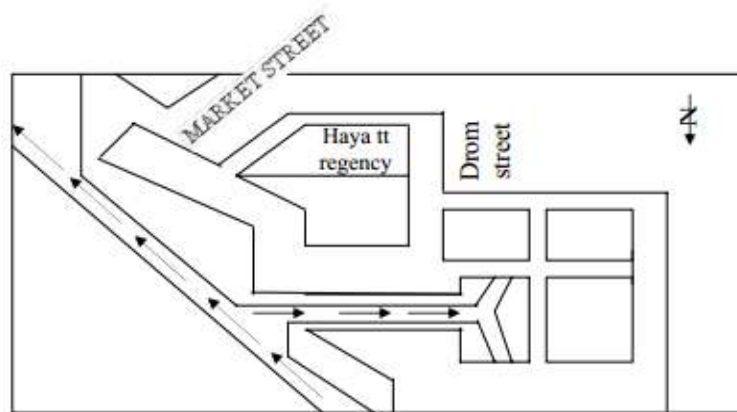


Figure V: 8

2- Accessibilité :

Cet hôtel est bordé d'une voie qui le dessert au nord et le flux mécanique est par conséquent plus important.

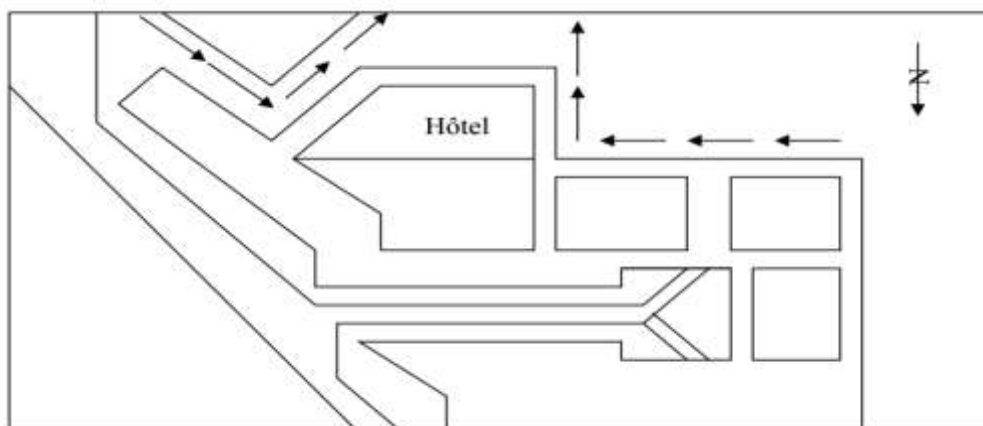


Figure V: 9

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

3- Accès :

l'hôtel est doté d'un accès principal au bâtiment qui prend sur Brun street via un passage couvert conçu essentiellement pour accueillir les congressiste et trois autres desservant l'hôtel sur les côtés et sud et ouest (entrée principale) et muni également d'une entrée de parking sur le côté ouest.

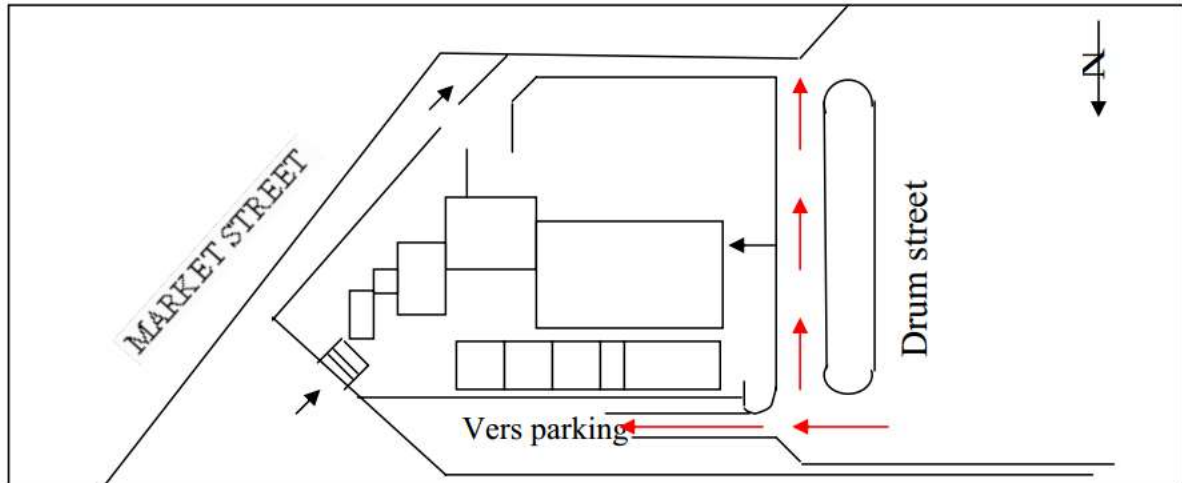


Figure V: 10

4- Volumétrie :

Le volume s'élevant sur 17 étages et prenant jour d'une étroite verrière en toiture tire sa forme de son sythme des plans qui sont orthogonaux d'un côté et incliné d'un Ardre, l'inclinaison des façades nord vers l'intérieur donne à l'enveloppe du bâtiment un effet dynamique :

- Dans le volume nous pouvons voir qu'il est compact par rapport à son occupation de tout le terrain et son élancement avec ses 17 étages.
- le projet s'étale à la verticale.

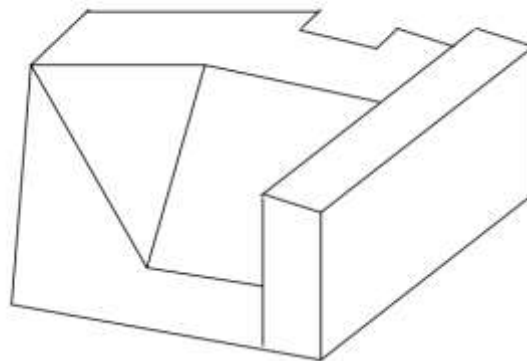


Figure V: 11

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

5- Façades :

Elles donnent toutes sur les côtés de la ville ; les façades sud et ouest sont simples : par contre la façade nord inclinée de 45° s'apparie sur une oblique côté piazza en donnant et en permettant de profiter des vues panoramiques sur les baies de San Francisco (balcon - terrasse)

- le volume est compact
- le vide / plein crée un équilibre dans la façade.
- le matériau utilisé, l'acier est jugé plus pratique et plus économique.

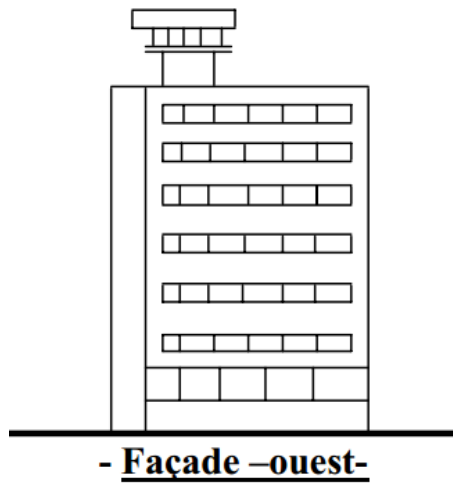


Figure V: 12

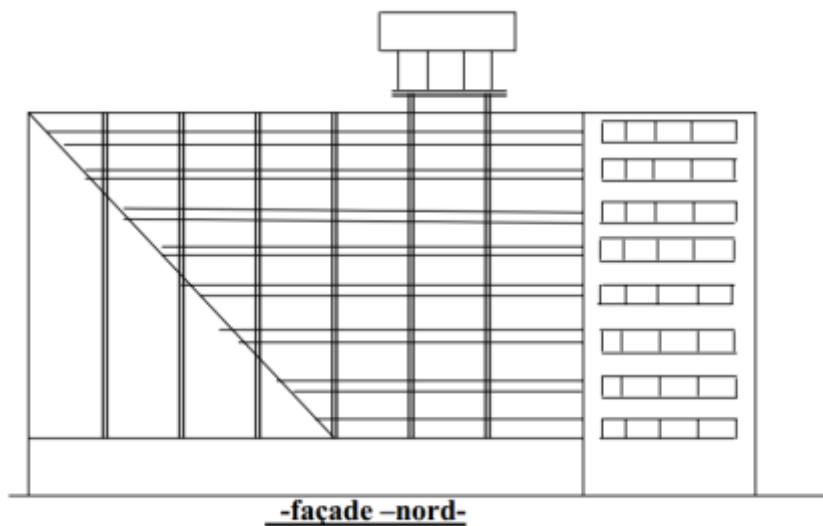


Figure V: 13

6-Plan de masse :

L'emplacement exceptionnel occupé par l'hôtel qui est adjacent à une piazza et se trouve

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

après de repère qui constitue la gare de ferries de plus il donne sur la principale artère de la ville « Market street » et la voie « Drum street ».

6-1- les axes de développement : le projet se développe par rapport aux voies existant le « Market » et « Drum street »

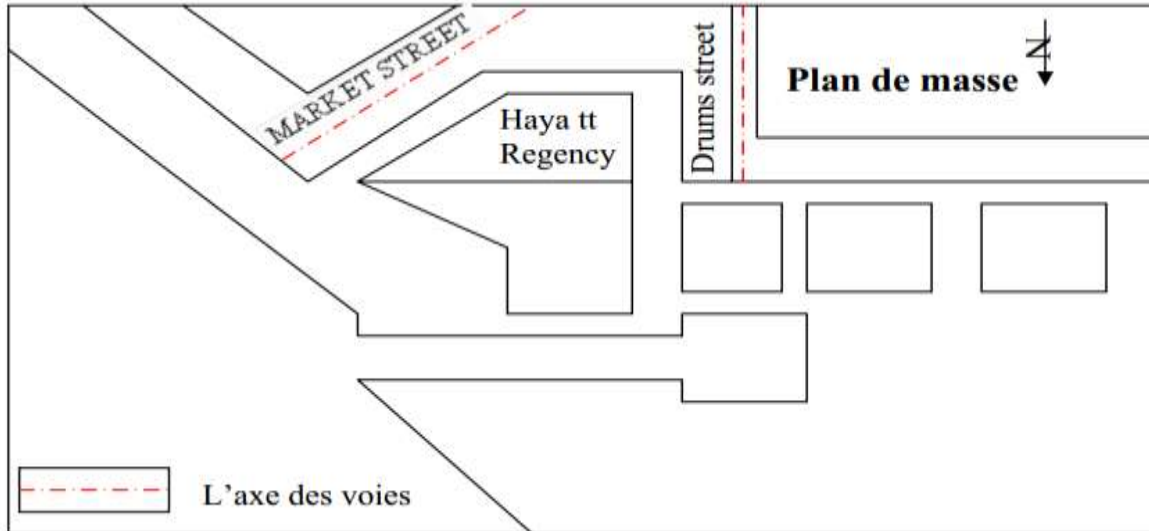


Figure V: 14

- les grandes composants de l'hôtel c'est tous le bâti ou l'hôtel qui occupe toute la surface son emprise.

- les accès de circuit qui mènent vers l'accès du projet se fait par des côtes des voies de « Market street » et « Drum street ».

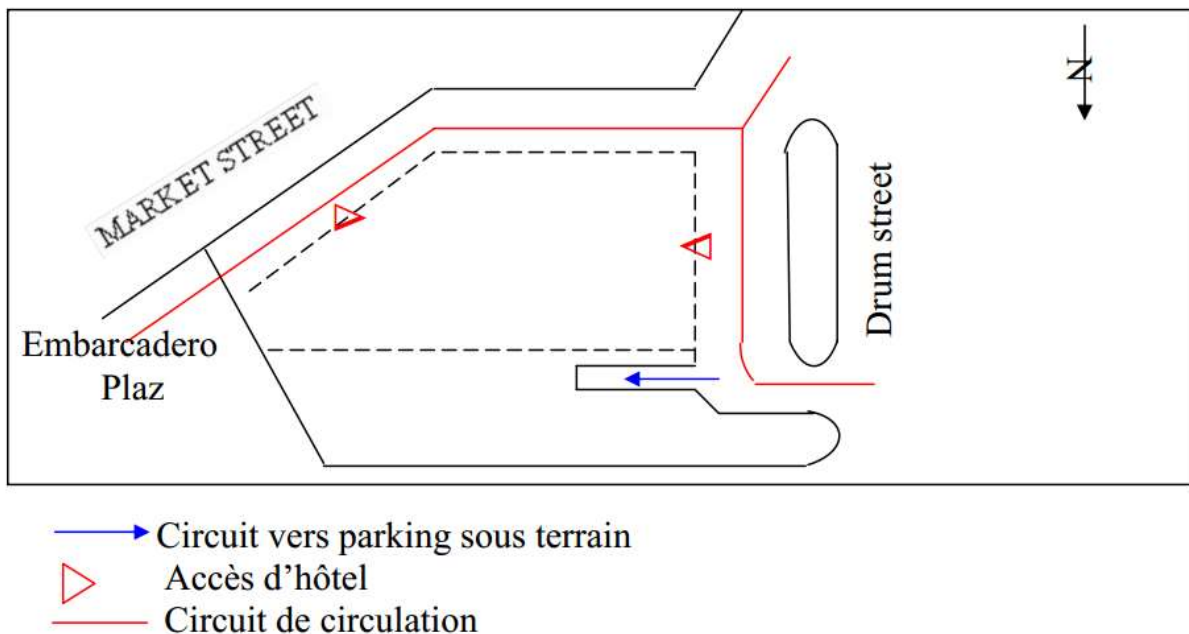


Figure V: 15

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

- par rapport aux bâtis et non bâtis, on voit que le projet a occupé toute la surface réservée : presque 98%

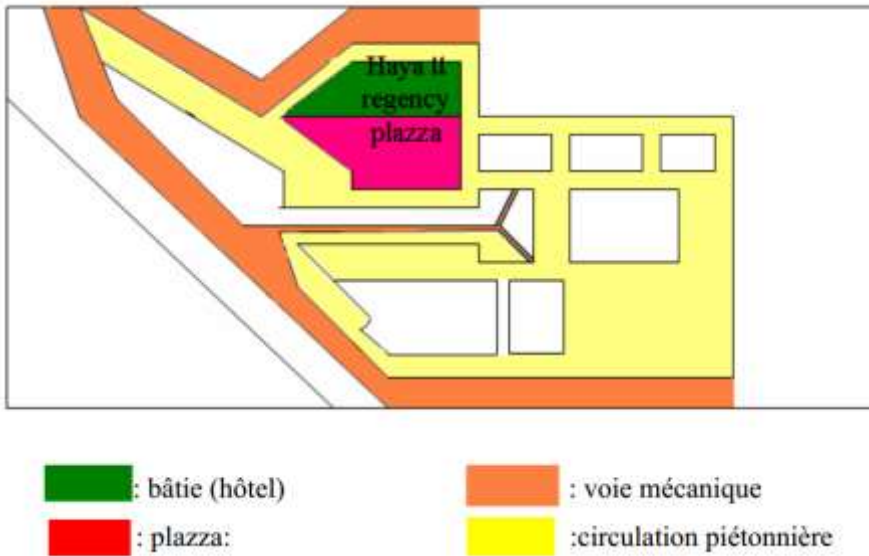


Figure V : 16

- par rapport au circuit vers le parking il y a :

1- pour –sous sol et un autre commun à la plazza et à l’hôtel.

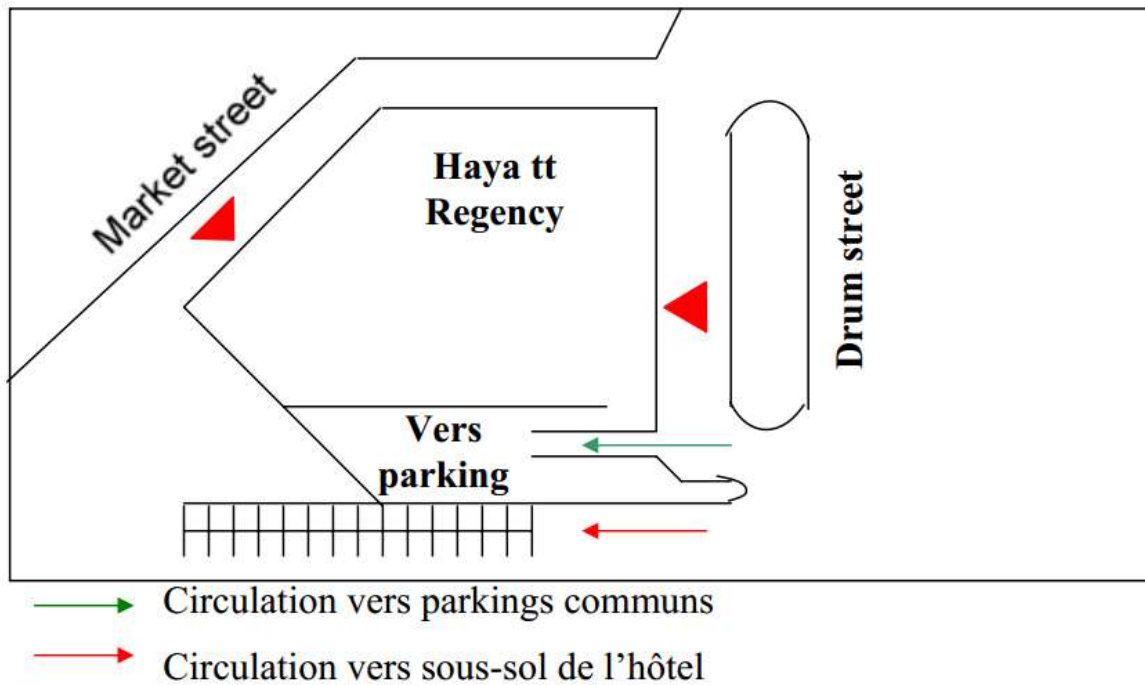


Figure V: 17

CHAPITRE V : ANNALYSE DES EXEMPLES

7-Répartition verticale des grandes fonctions :

La répartition des fonctions se fait par la batterie d'ascenseurs et d'escaliers pour relier le RDC avec l'hébergement et les autres fonctions comme l'administration.

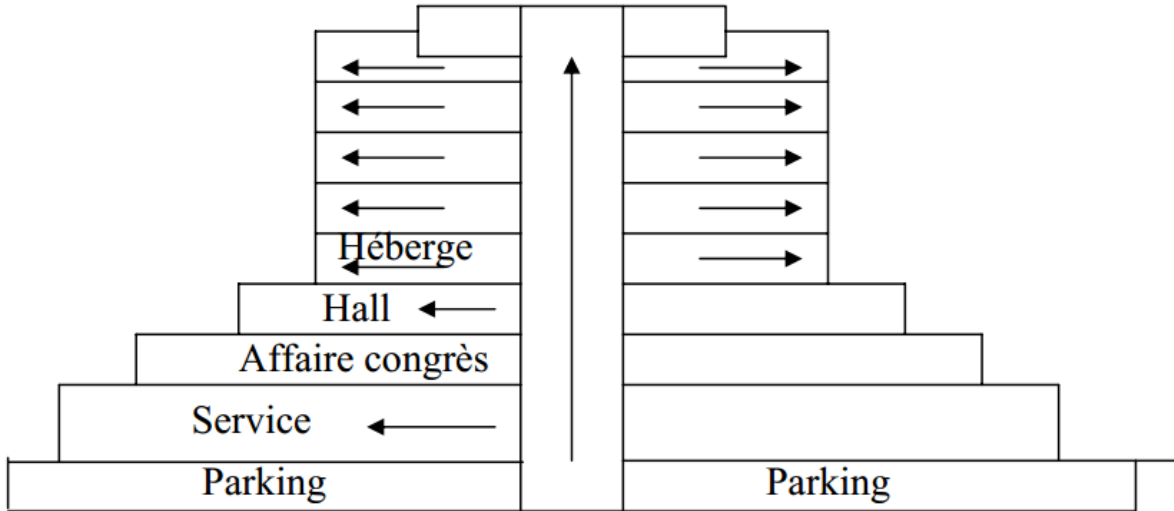


Figure V: 18

7-Lecture par niveau :

7-1- au RDC : tout est transparent car le hall donne directement sur les différentes fonctions (salle de réunion et conférence)

7-2- au 1er étage : la communication fonctions/hall se fait avec souplesse et simplicité.

- séparation entre les différentes fonctions par la création de niveaux avoir une diversité.

7-3- a l'étage de l'hébergement :

Le système de circulation est un système linéaire unilatéral sous forme de balcon desservant les chambres en donnant sur l'atrium

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

Programme pour hôtel Urbain 4* 244 LIT

1- Accueil :

™ Hall d'entrée.....	300m2
- Accueil	
- Réception.....	25 m2
- Service bagagerie.....	12 m2
- Sanitaires : homme et femmes.....	40 m2

2- Hébergement :

- Chambre a deux lits (double).....	(226) 24 m ²
- Suites.....	(28) 50m ²
- surface de SDB et WC.....	10m2
- office lingerie.....	25 m2
- office cuisine.....	25 m2
- bureau responsable.....	10 m2
- service d'étage (concierge, sécurité, maintenance d'étage)	25m ²

3- Consommation :

a-Restaurant :

- salles	560 m2
- Sanitaires : hommes et femmes.....	40,40m2
- Cuisine générale	
- Dépôt journalier.....	25 m2
- Dépôt permanent.....	120 m2
- Chambre froide.....	20 m2
- Locale poubelle.....	10 m2
- Hall de service.....	50 m2
- Service et plonge.....	30 m2
- Salle de préparation	50 m2

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

4- Gestion Du Personnel :

- Bureau de l'économe..... 15 m2
- sanitaires : homme et femmes..... 15,15 m2
- Bureau contrôle marchandises..... 12 m2
- Bureau chef personnel..... 12 m2
- Bureau contrôle personnel..... 12 m2
- b- salle de banquette :** 150m2
- c- cafétéria :**
- La salle (cafeteria)..... 240 m2
- Sanitaires : hommes et femmes..... 10,10 m2
- d- salon de thé :**
- La salle..... 140 m2
- e- bar**
- La salle..... 120 m2

5-Commerces :

- Tabac journaux et article de luxe..... 30 m2
- Coiffures : hommes et femmes..... 2 x 15 m2
- Agence de tourisme..... 30 m2
- commerce..... 70 m2
- commerce30 m2

6- Détente :

- Discothèque..... 600 m2
- sanitaires : hommes et femmes..... 60 m2
- office et comptoir..... 15 m2
- salle des jeux..... 140 m2
- salle des sport..... 120 m2
- Piscine..... 300m²
- Souna..... 90m²
- infirmerie..... 20m²

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

7- Administration :

- bureau du directeur..... 20 m2
- bureau de secrétariat..... 15 m2
- bureau comptabilité et finances..... 20 m2
- salle de réunion..... 30 m2
- Archives..... 12 m2
- bureau du personnel..... 15 m2
- planning..... 12 m2
- salle de coffre..... 20 m2
- sanitaire hommes et femmes..... 15,15 m2

8- Locaux Techniques :

- atelier d'entretien..... 40 m2
- local stockage matériel..... 40 m2
- chaufferie et climatisation..... 60 m2
- groupe électrogène..... 25 m2
- lingerie et buanderie..... 80 m2
- Local stockage petit matériel 30 m2
- Local stockage gros matériel 80 m2
- Local électricité..... 30 m2
- Buanderie 50 m2
- Séchoir 30 m2
- sanitaire H/F 60 m2

9- les espaces extérieurs :

- Parking
- Jardin

10- Circulation :

- Ascenseurs..... 20 m2
- Local machinerie..... 12 m2
- Monte charges..... 16m2

Présentation du terrain :

1- Situation et environnement immédiat

Le terrain se trouve dans un centre urbain à proximité du centre-ville entouré par des équipements : hôpital régional, siège de l'APC, école, groupement gendarmerie, palais de justice, P.T.T, BNA, Club de Tennis, la mairie, Jardin communal, habitat individuel et de l'habitat collectif.

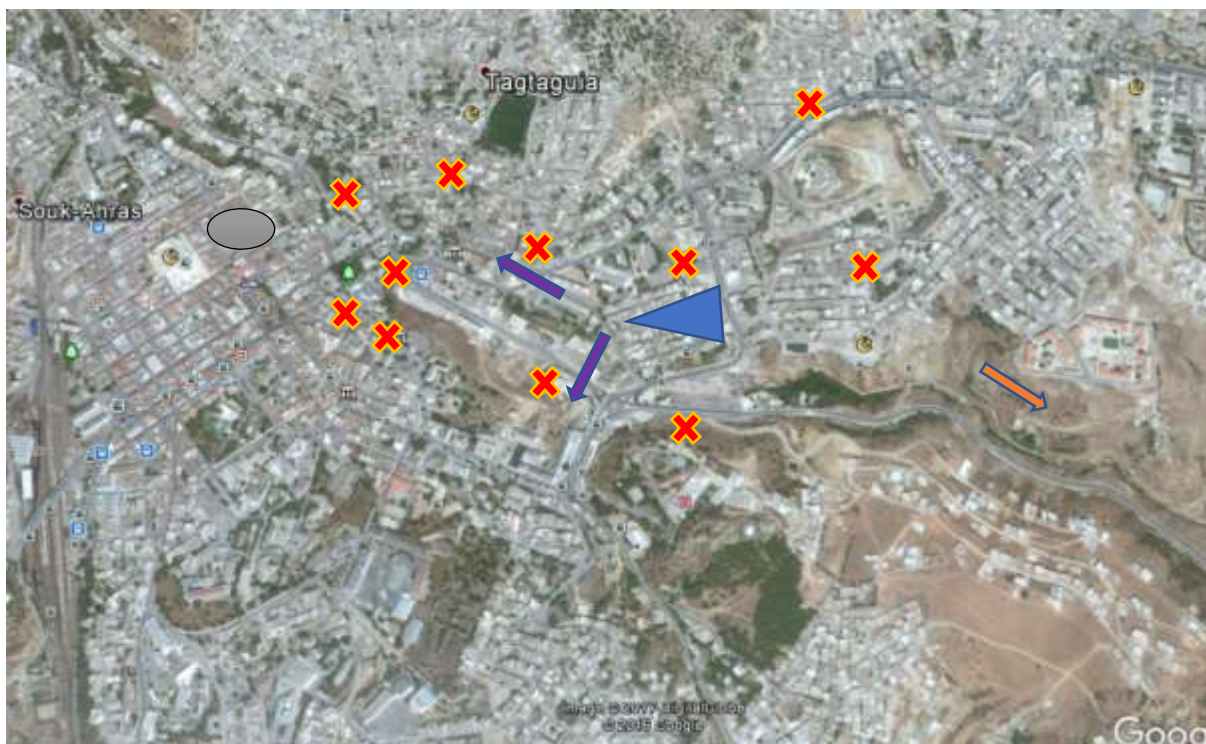







Figure VI : 1

-  Equipement à proximité
-  Vers centre-ville et RN20 vers Annaba
-  RN81 vers frontière tunisienne
-  Le terrain
-  Centre-ville

2-L'accessibilité au terrain :

Il existe deux types d'accessibilité :

1- **accessibilité mécanique** : le terrain est limité par des voies mécaniques sur les 2 côtés ; qui

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

représente un grand flux.

2- accessibilité piétonne :

Elle est matérialisée par les trottoirs qui limitent les voies mécaniques.

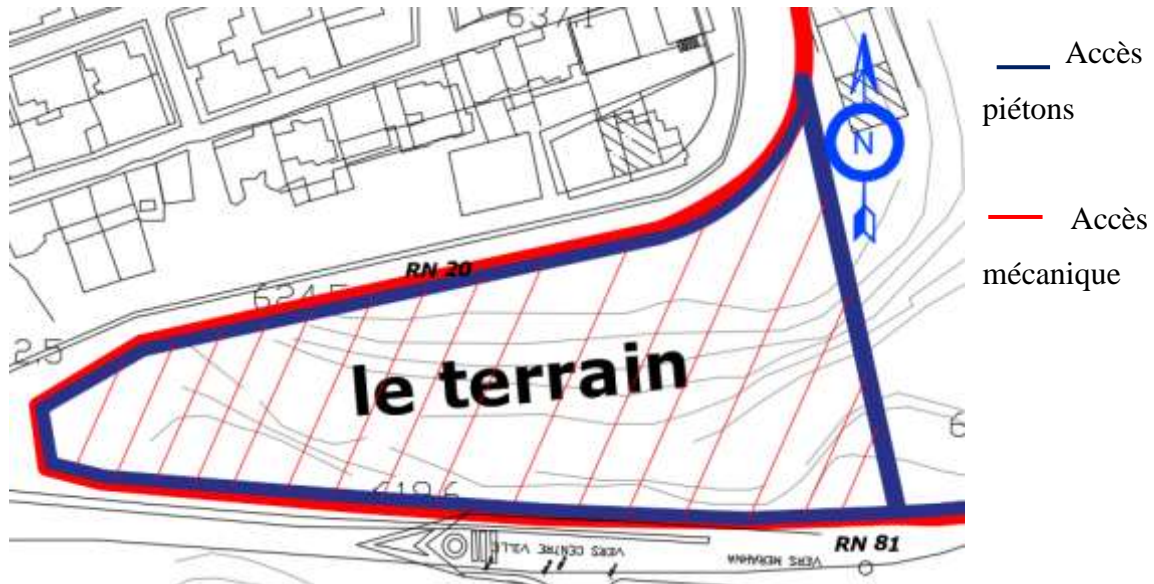


Figure VI : 2

3- Limites du terrain :

le terrain est limité :

- Au Nord : par la RN20 vers Annaba, habitat individuelle.
- Au SUD : par la RN81 vers la Frontiers tunisienne, hôpital régional.
- Au Ouest : par carrefour Slimane Amiraat, centre-ville.

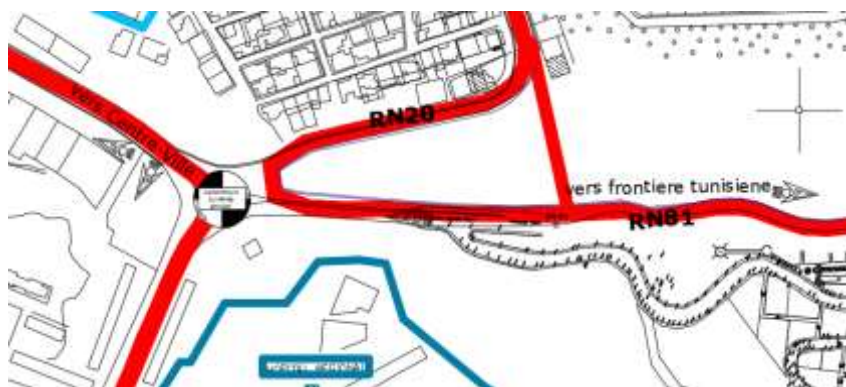


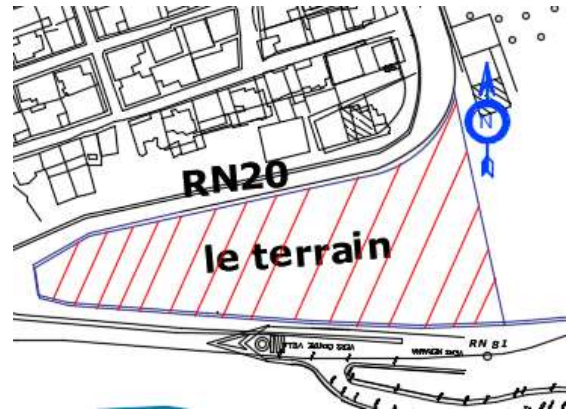
Figure VI : 3

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

4- la forme du terrain : le terrain à une forme triangulaire.

4-1- la surface : la surface totale du terrain est de 12100 m²

4-2- topographie : le terrain représente une légère pente de 8.3%



4-2-Coupe topographique :

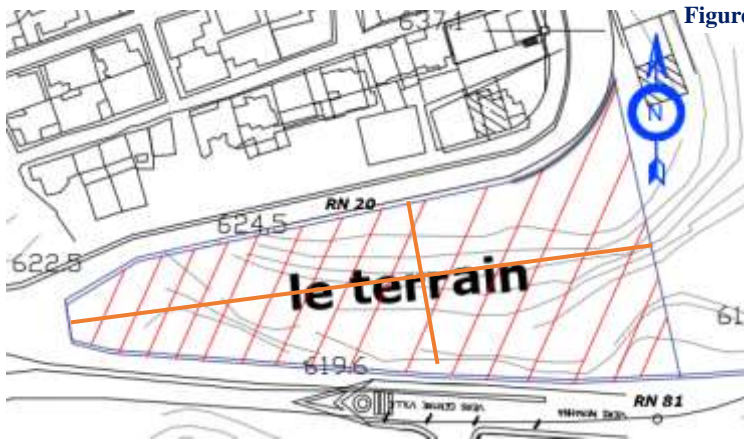


Figure VI : 4

Figure VI : 5

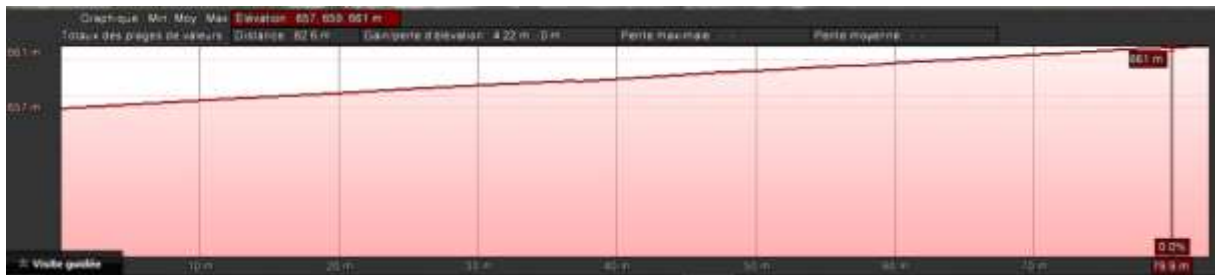


Figure VI : 6

Coupe A-A



Figure VI : 7

Coupe B-B

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

5-L'étude climatologique :

5-1- le climat : Pour résumé : Le climat de la wilaya est de type méditerranéen au nord et continental à l'extrême sud. Les températures varient selon les saisons (jusqu'à 10 °C en janvier et 45 °C en août). Les températures moyennes sont de 15 °C en janvier et 35 °C en juillet. Le relief au nord et à l'est formant un obstacle au vent nous avant des vents venant de l'ouest et du sud ou c'est plus dégagé des obstacles naturels.

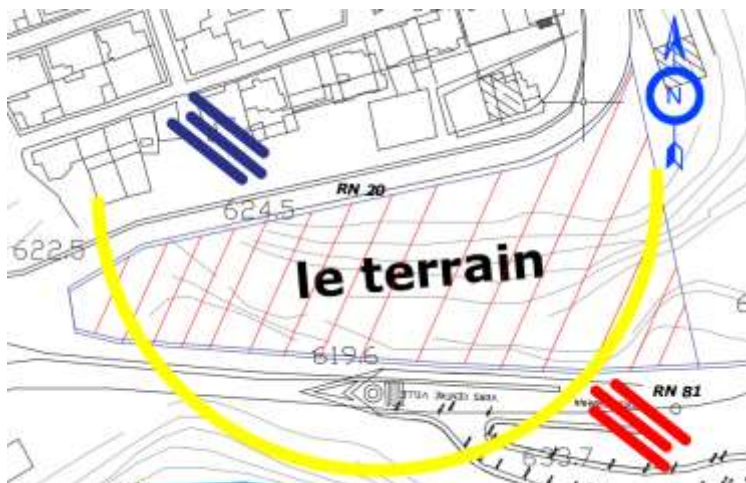


Figure VI : 8

5-2- vents dominants : le terrain

est exposé aux vents dominants

- les vents dominants froids :

Nord-Ouest.

- les vents dominants chauds :

Sud-Est.

5-3-L'ensoleillement : le terrain

profitera d'un bon ensoleillement

en été et en printemps, moyen et

assez bon en hiver en automne.

6- Genèse de projet :

L'intervention s'articule autour de 3 étapes. Passons à la formalisation du projet schéma de principe, et cela dans cette genèse du projet.

6-1-La 1 ère étape : les axes :

Un axe fort de visibilité: c'est un axe majeur à partir duquel qu'on aura une vue globale de l'équipement (Projet). On trouve deux axes.

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

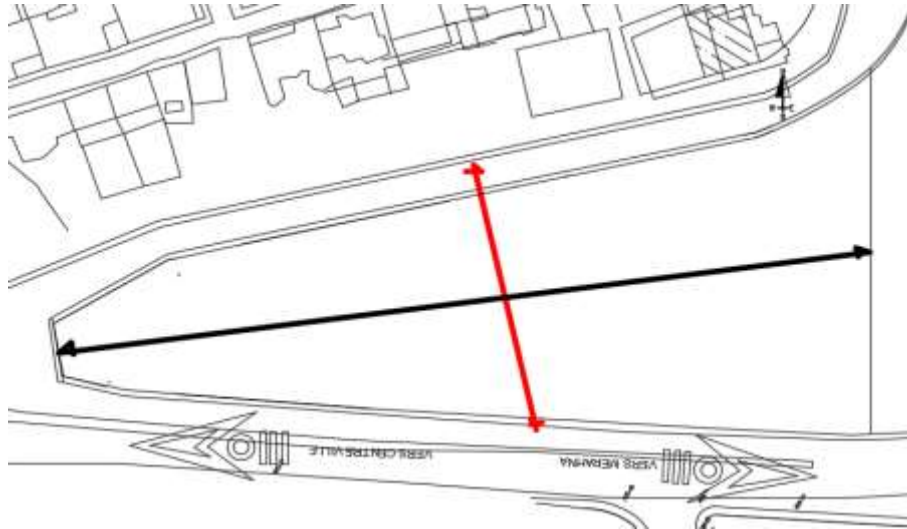


Figure VI : 9

6-2-La 2ème étape : l'accessibilité

L'accès principale piétonne : va se situer sur l'axe principale pour qu'il soit visible. et aussi l'accès mécanique.

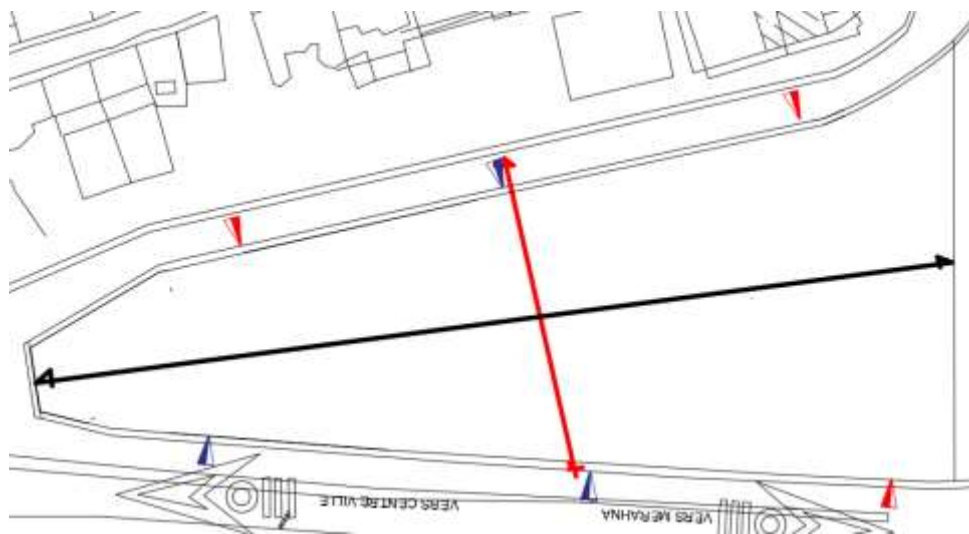


Figure VI : 10

- Accès piétons
- Accès mécanique

6-3-La 3ème étape : le développement de la forme :

- 1ere étape j'ai choisi la forme rectangulaire comme forme de base.

CHAPITRE VI : PROGRAMATION

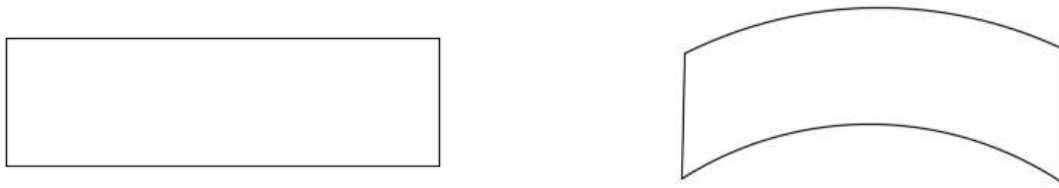


Figure VI : 11

2eme Déformation de la forme de rectangle pour créer un écran visuel.

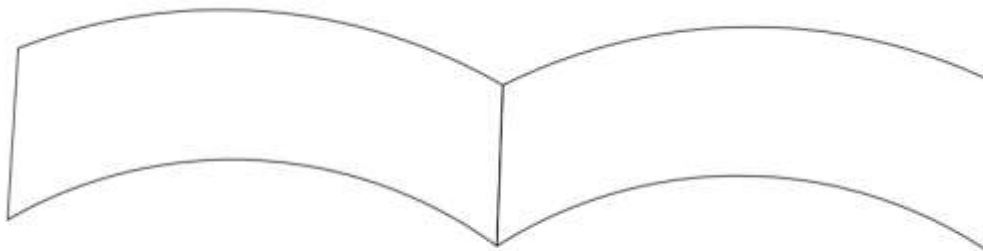


Figure VI : 12

3eme Juxtaposition de la même forme avec l'effet du miroir

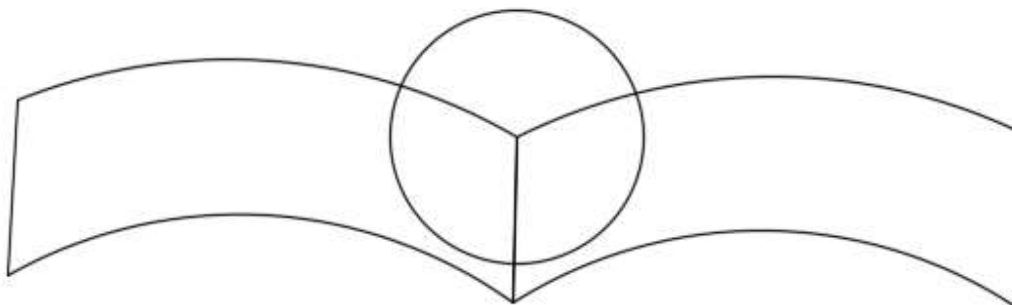
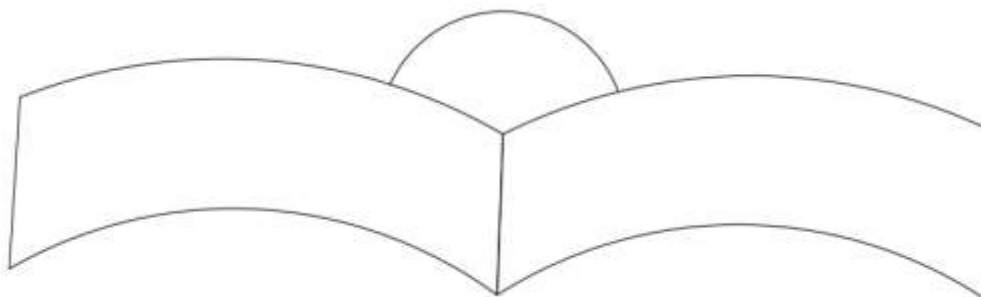


Figure VI : 13

4em Addition de la forme du cercle par interpénétration touchant les angles



CHAPITRE VI : PROGRAMATION

Figure VI : 14

5em Recouvrement du cercle dans la forme déformée

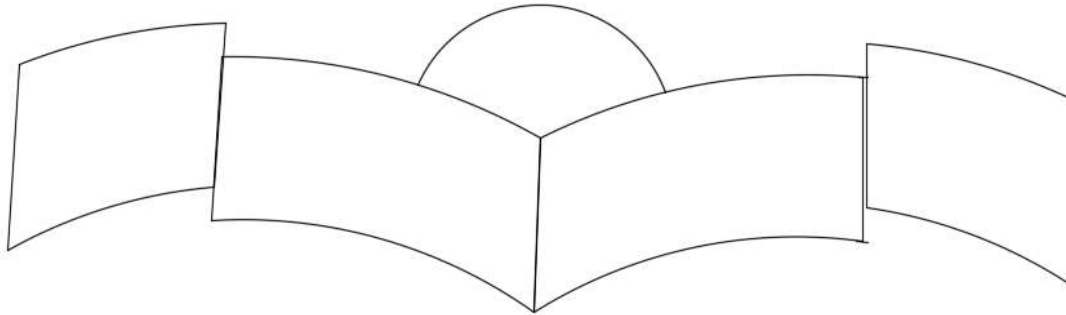


Figure VI : 15

6em la forme final été faite par le retrait des angles pour créer un jeu de forme et après un jeux de volume dans le 3D.

CHAPITRE VII : APPROCHE TECHNIQUE

Choix du système constructif :

Le site présente des contraintes majeures qui est essentiellement :

- Le séisme.

Ceci nous a incité à prendre nos précautions dans le choix du système constructif et les matériaux à utilisés.

- Le système choisi :
- l'utilisation du béton armé bien mis en œuvre avec un enrobage des aciers de 5cm est proposé et ceci pour l'ensemble du projet.

Le béton armé :

Le béton est un mélange dans des proportions préétablies de liant (ciment), avec des granulats (sable, gravier, pierrailles) et de l'eau.

Le béton armé peut être défini comme l'enrobage par du béton, d'aciers disposés judicieusement. Ces aciers sont appelés armatures. On distingue les armatures longitudinales disposées suivant l'axe longitudinal de la pièce, des armatures transversales disposées dans des plans perpendiculaires à l'axe de la pièce.

- La structure adopté pour notre projet est un système de portique dans les deux sens longitudinal et transversal avec des poteaux rectangulaires ce qui augmente leurs inerties, et des poutres ont des grandes retombées.

La structure en Portique :

Est une structure élémentaire, constituée de deux montants supportant une traverse, ces trois éléments ayant leur axe contenu dans un même plan. Sa fonction structurelle est de porter les charges qui s'appliquent sur lui en les déviant vers ses fondations, pour générer ainsi un espace dégagé

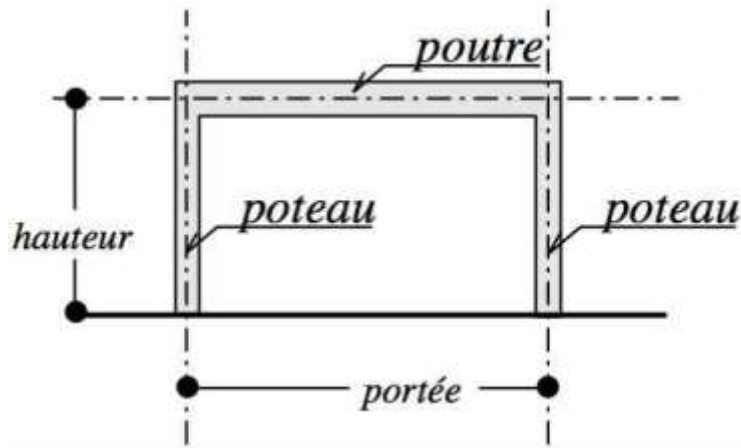


Figure : Un portique est une structure composée de deux poteaux et une poutre qui dégage un espace entre ces trois éléments et le sol

1- L'infrastructure :

1-1-Les fondations :

- Les fondations d'un ouvrage sont les éléments de la structure assurant la transmission des efforts de cette structure sur le sol (principalement les efforts de pesanteur).

- Fondation semi profondes :

Ce type de fondations est utilisé lorsque des fondations superficielles ne peuvent être réalisées et que des fondations profondes ne sont pas nécessaires, ce qui évite un coût trop important.

1-2-Mur de soutènement :

C'est un mur bâti uniquement en pierre il est entourée tout le sous-sol afin d'éviter l'effet de pousser de sol.

2- Superstructure :

2-1-Planchers :

Sont l'un des éléments les plus importants de la superstructure. Il offre une surface plane sur laquelle il est possible de circuler ou d'entreposer des marchandises ou encore sous lesquels

il sera possible de s'abriter.

Nous avons opté pour deux types de planchers.

CHAPITRE VII : APPROCHE TECHNIQUE

Plancher en caissons pour tout le projet

➤ Le cas des dalle caissons ou encore cassette se rapproche beaucoup des dalles nervurées. Sauf que dans ce cas les nervures sont de deux directions qui peuvent être orthogonale ou non. Ce type de planchers est réputé très rigide et résistant tout en étant très économique. On le rencontre souvent au-dessus de grandes portes ainsi que des charges importantes prévalent - Aussi dans les zones sismiques de tels planchers ont une très bonne réputation en termes de répartition des efforts sismiques aux différents éléments du contreventement rigidités dans le plan de la dalle très importantes avec une invariabilité directionnelle appréciable - Le seul inconvénient dans cette conception reste la complication due à la réalisation (coffrage-ferraillage)

2-2-Poutre :

Le rôle des poutres est la transmission des charges verticales et des poussées horizontales, Les charges verticales sont le résultat du poids des éléments constituant la construction comme les murs, les planchers, les escaliers..., en général ce sont des poutres rectangulaires.

2-3-Poteaux :

Constituent des éléments porteurs, ils participent à la stabilité du bâtiment ; ils sont positionnés suivant une trame maximale de la salle de spectacle.

3-3-Les joints :

Le découpage du plan est réalisé à partir de la nature volumétrique du projet ; pour arriver à un équilibre statique de la super structure, Le changement de la trame nous conduit à partager l'équipement en deux parties qui travaillent indépendamment. - Un joint de rupture.

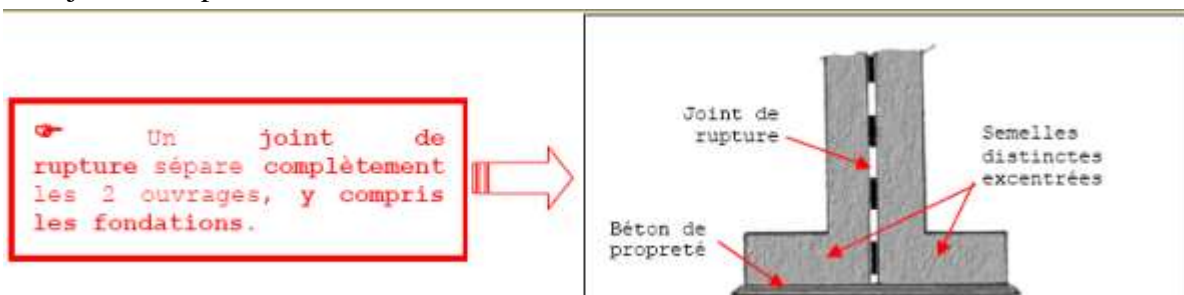


Figure VII : 1

CHAPITRE VII : APPROCHE TECHNIQUE

3-Second œuvre :

3-1-Les cloisons :

Paroi verticale, non porteuse, ne soutenant pas les ouvrages situés au-dessus d'elle à la différence des murs de façade et des murs de refend. On distingue des cloisons fixes :

3-2-Les cloisons intérieures :

On a travaillé avec le plaque de plâtre.

L'affectation des plaques varie en fonction de leur utilisation et de leur positionnement dans le bâtiment. Différentes couleurs faciales (non normalisées, pouvant varier selon les marques) sont adoptées par les fabricants pour distinguer ces plaques :

- Gris (plaque standard)** pour les pièces sèches (chambre, salon, couloir, etc.).
- Vert (plaque hydrofuge)** pour les pièces humides (salle de bains, W-C, buanderie, etc.).
- Bleu/violet (plaque acoustique)** pour atténuer les bruits aériens (-3 dB).
- Rose (plaque ignifugée)** s'utilise pour les pièces ou les lieux pouvant être appelées à devoir résister au feu ou à une forte élévation de température (chaufferie, mur exposé à la chaleur d'un poêle, etc.). Elle contient des micas expansés (Vermiculite) ou de la fibre de verre.
- Jaune (plaque à haute dureté)** pour les locaux à usage spécifique dont les murs doublés peuvent être soumis à des chocs intenses et répétés (salle de sport, garage, couloir de lieux recevant du public, etc.).

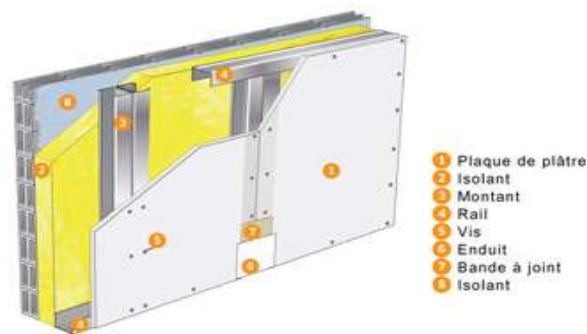


Figure VII : 2

3-3-Faux plafonds :

Plaque BA13 Standard :

Ce sont des plaques de dimension 120cm*300cm, la majorité des plaques de BA13 sont compatibles avec une utilisation au faux plafond.

CHAPITRE VII : APPROCHE TECHNIQUE

3-4-Le mur-rideau :

Comprend un système complet de mur extérieur et de revêtement, sauf les finitions intérieures. Il est généralement constitué de cadres en aluminium, de panneaux de verre transparent et de verre (ou de métal ou de pierre) d'allège pour envelopper un édifice, du niveau du sol jusqu'au toit

Le mur-rideau est également conçu pour résister à la condensation de surface. Pour cela, le mur-rideau doit cependant comprendre diverses caractéristiques, comme des isolants thermiques de qualité sur les cadres en aluminium, un vitrage double ou triple pour les parties transparentes et une plaque profilée d'allège isolé. Les jonctions et les attaches peuvent également être dotées d'isolants ou de séparateurs thermiques.

3-5-Le verre des mur-rideau :

Se présente sous forme de verre flotté qui peut subir un traitement thermique pour devenir un verre renforcé à chaud ou trempé, afin d'offrir une meilleure résistance aux contraintes thermiques et mécaniques.

4-CES (Corps Etats Secondaire) :

4-1-Climatisation et chaufferie :

- Pour la climatisation et la chaufferie dans notre projet on applique le système de groupe eau glace
- Se sont des gros appareils sont installés dans un local technique, ou à l'extérieur. Ils alimentent un réseau de tubes d'eau glacée, qui dessert des ventilo-convecteurs, des cassettes plafonniers, des consoles eau / air réversibles, etc.

Ces groupes peuvent chauffer et refroidir.



Figure VII : 4

CHAPITRE VII : APPROCHE TECHNIQUE

4-2-L'éclairage :

On a deux types de l'éclairage

Eclairage naturelle qui caractériser par un éclairage zénithal matérialiser par l'ouverture des patios et l'éclairage latérale concrétiser par les ouvertures des fenêtres.

L'éclairage artificiel.

5-Bonnes pratiques de gestion environnementale

5-1-Construction - Architecture

Il est ainsi prévu que plus de de la surface totale reste naturelle, grâce l'utilisation généralisée de gazon naturel ou organisé, qui permettra de préserver le caractère et la beauté naturelle de la région tout en limitant l'impact environnemental de la création de ce nouveau Hôtel Urbain. La conception du projet doit être basée sur les principes de l'architecture bioclimatique et rester en accord avec les modèles morphologiques et l'échelle de l'architecture traditionnelle locale.

5-2-Utilisant l'énergie solaire

Pour répondre aux besoins énergétiques, Une partie de l'énergie produite sera directement réemployée au sein du l'hôtel urbain, ce qui signera la création de la première station à usage mixte qui générera de l'énergie à partir de sources renouvelables.

Comme dans le parking et dans le Terrace jardin.



Figure 1VII : 5

5-3-Économiser l'énergie

réduire significativement la consommation d'énergie au sein du l'hôtel en utilisant des matériaux avancés et innovants, et en créant que le système de gestion de l'éclairage artificiel et le système principal de gestion énergétique du bâtiment (BMS) en accord avec les principes de basse consommation.

6-Sensibiliser ses employés, ses parties prenantes et ses clients

7-Réduire ses déchets et lutter contre l'obsolescence

Table des matières

Introduction Général :	1
Problématique :	1
Hypothèse :	2
Motivation de choix de thème	2
Les objectives :	2
Introduction.....	5
I-Généralité sur le tourisme	5
I-1-Definition des concepts	5
I-1-1-Définition du tourisme.....	5
I-1-2-Définition du touriste :	5
I-1-3-Définition du produit touristique	6
I-1-4-Définition de l'offre touristique.....	6
I-1-5-Hébergement :.....	6
I-2- Les différents types du tourisme :	6
I-2-1-Tourisme de montagne :.....	6
I-2-2-Tourisme urbain :.....	6
I-2-3-Tourisme rural	6
I-2-4-Tourisme balnéaire :.....	7
I-2-5-Tourisme fluvial :	7
I-2-6-Tourisme saharien :	7
I-3- Les forme de tourisme :	7
I-4- Importance de tourisme :	7
I-5- Le tourisme et la société, l'économie et l'environnement	8
I-6- le tourisme et le développement durable :	12
I-6-1 Différents formes de tourisme durable :	12
I-6-2 les aspects de tourisme durable :	13

I-6-3. Principe et objectif du tourisme durable	13
I-7- Définition et caractéristiques du tourisme urbain.....	14
I-7-1- Définition du tourisme urbain	14
I-7-2- Les caractéristiques du tourisme urbain	14
I-7-3- Les pratiques et les secteurs liés au tourisme urbain.....	14
I-7-4- Les pratiques du tourisme urbain.....	14
I-7-5- Les secteurs liés au tourisme urbain.....	15
I-7-6- L'impact économique du tourisme urbain	15
I-7-7- L'impact économique du tourisme urbain sur la nation	15
II-Généralité sur le projet urbain :.....	16
II- 1- Qu'est-ce que la ville Ou l'urbain ?	16
II-2- Définition de projet urbain :	16
II-3- Les champs d'intervention de projet urbain :.....	17
II-4- les acteurs de projet urbain :	17
Conclusion :	18
1-Historique et origines du tourisme :	19
2-Naissance du tourisme international :	19
3-Le tourisme dans le monde :.....	20
3-1 Les principaux pays récepteurs de touristes au monde :.....	20
3-2- Les principaux pays émetteurs de touristes au monde :.....	21
4-Le tourisme en Algérie :	22
4-1- Rappel de quelques chiffres clés :.....	22
4-2-Les forces et les faiblesses du secteur du tourisme en Algérie :	22
4-3-Filieres Touristiques en Algérie :.....	23
4-4-Situation historique du tourisme en Algérie avant l'indépendance :.....	23
4-5-Les débuts du tourisme Algérien après l'indépendance :.....	24
4-6-Infrastructures et capacités d'accueil :	24

Répartition des capacités hôtelières selon la catégorie :.....	25
Répartition des capacités d'accueil selon le type de tourisme :.....	25
Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	25
4-7-La stratégie du développement touristique en Algérie :	26
4-8-les infrastructures de base :.....	26
4-9-Législation Algérienne :.....	27
4-10-le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030 :	27
4-11-LES FACTEURS DE SUCCES.....	28
4-11-1-Espaces	28
4-11-2-Environnement	28
4-11-3-Encadrement	28
4-11-4-Equipement	29
4-11-5-Eau et Energie.....	29
4-11-6-Ethique.....	29
4-11-7-Evénement.....	29
Conclusion :	29
1-Aperçue historique :	30
2-Situation géographique et administrative :	30
3-Climats :.....	30
4-Les limites :	31
5- Infrastructure de base de la wilaya :	31
6- Potentialités touristique de la wilaya de Souk Ahras (les atouts) :.....	32
6-1-Patrimoines naturels :.....	33
6-1-1- Le patrimoine floristique : « la flore » :	33
6-2 -Patrimoines matériels :	33
6-2-1-Les sites archéologiques :	33
6-2-2-les sites historiques :.....	34

6-3-Patrimoines immateriel :	34
6-3-1-Arts et patrimoines :	34
6-3-2-les personnalités culturels :	35
6-4- Patrimoines Thermales :	35
7- L'offre Hôtelières:.....	35
7-1- les hôtels :	35
8- Les faiblesse de la wilaya de Souk Ahras :	36
Les expériences :	37
1-Tourisme urbain à Toulouse.....	37
1-2-Quelques données chiffrées pour présenter le tourisme urbain :	37
* Les principales activités pratiquées par les touristes en ville (français et étrangers mélangés) ¹³ : - Promenade en ville – 88 % - Restaurant-café – 69 % - Visite du patrimoine bâti – 64 % - Shopping – 60 % - Visite de parcs et jardins – 48 % - Visite de musées – 31 % (avec 42 %	37
1-4-Faiblesse :	38
1-5-Enjeux :	38
1-6-Objectifs :	38
2-Tourisme en Bilbao. Ou l'« effet Guggenheim »	39
2-2-Faiblesse :	39
3-Le Site de VÉZELAY	40
3-1-Presentation et Atouts :	40
.....	41
3-3-Enjeux :	41
4-Le tourisme en Languedoc Roussillon	42
3-4-Objectifs	43
Synthèse :	43
I- Exemples Existants :	45
3-6-13eme étage :	49
3-7-14eme étage :	50

Conclusion de la composition.....	50
Présentation du terrain :	61
1-Situation et environnement immédiat.....	61
4-2-Coupe topographique :	63
Table des matières	75

Table des matières

Introduction Général:.....	1
Problématique :	1
Hypothèse :	2
Motivation de choix de thème	2
Les objectives :	2
Introduction.....	5
I-Généralité sur le tourisme	5
I-1-Definition des concepts	5
I-1-1-Définition du tourisme.....	5
I-1-2-Définition du touriste :	5
I-1-3-Définition du produit touristique	6
I-1-4-Définition de l'offre touristique.....	6
I-1-5-Hébergement :.....	6
I-2- Les différents types du tourisme :	6
I-2-1-Tourisme de montagne :.....	6
I-2-2-Tourisme urbain :.....	6
I-2-3-Tourisme rural	6
I-2-4-Tourisme balnéaire :	7
I-2-5-Tourisme fluvial :	7
I-2-6-Tourisme saharien :	7

I-3- Les forme de tourisme :	7
I-4- Importance de tourisme :	7
I-5- Le tourisme et la société, l'économie et l'environnement	8
I-6- le tourisme et le développement durable :	12
I-6-1 Différents formes de tourisme durable :	12
I-6-2 les aspects de tourisme durable :	13
I-6-3. Principe et objectif du tourisme durable	13
I-7- Définition et caractéristiques du tourisme urbain.....	14
I-7-1- Définition du tourisme urbain	14
I-7-2- Les caractéristiques du tourisme urbain	14
I-7-3- Les pratiques et les secteurs liés au tourisme urbain.....	14
I-7-4- Les pratiques du tourisme urbain.....	14
I-7-5- Les secteurs liés au tourisme urbain.....	15
I-7-6- L'impact économique du tourisme urbain	15
I-7-7- L'impact économique du tourisme urbain sur la nation	15
II-Généralité sur le projet urbain :.....	16
II- 1- Qu'est-ce que la ville Ou l'urbain ?	16
II-2- Définition de projet urbain :	16
II-3- Les champs d'intervention de projet urbain :.....	16
II-4- les acteurs de projet urbain :.....	17
Conclusion :	18
1-Historique et origines du tourisme :	19
2-Naissance du tourisme international :	19
3-Le tourisme dans le monde :.....	20
3-1 Les principaux pays récepteurs de touristes au monde :.....	20
3-2- Les principaux pays émetteurs de touristes au monde :	21
4-Le tourisme en Algérie :	21

4-1- Rappel de quelques chiffres clés :.....	22
4-2-Les forces et les faiblesses du secteur du tourisme en Algérie :	22
4-3-Filieres Touristiques en Algérie :.....	23
4-4-Situation historique du tourisme en Algérie avant l'indépendance :.....	23
4-5-Les débuts du tourisme Algérien après l'indépendance :.....	24
4-6-Infrastructures et capacités d'accueil :.....	24
Répartition des capacités hôtelières selon la catégorie :.....	24
Répartition des capacités d'accueil selon le type de tourisme :.....	25
Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	25
4-7-La stratégie du développement touristique en Algérie :.....	25
4-8-les infrastructures de base :.....	26
4-9-Législation Algérienne :.....	27
4-10-le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030 :	27
4-11-LES FACTEURS DE SUCCES.....	28
4-11-1-Espaces	28
4-11-2-Environnement	28
4-11-3-Encadrement	28
4-11-4-Equipement	28
4-11-5-Eau et Energie.....	28
4-11-6-Ethique.....	28
4-11-7-Evénement.....	29
Conclusion :	29
1-Aperçue historique :.....	30
2-Situation géographique et administrative :	30
3-Climats :.....	30
4-Les limites :.....	31
5- Infrastructure de base de la wilaya :	31

6- Potentialités touristique de la wilaya de Souk Ahras (les atouts) :.....	32
6-1-Patrimoines naturels :.....	32
6-1-1- Le patrimoine floristique : « la flore » :	32
6-2 -Patrimoines matériels :	33
6-2-1-Les sites archéologiques :	33
6-2-2-les sites historiques :.....	33
6-3-Patrimoines immateriel :	34
6-3-1-Arts et patrimoines :.....	34
6-3-2-les personnalités culturels :.....	34
6-4- Patrimoines Thermales :	34
7- L'offre Hôtelières:.....	35
7-1- les hôtels :	35
8- Les faiblesse de la wilaya de Souk Ahras :.....	35
Les expériences :	36
1-Tourisme urbain à Toulouse.....	36
1-2-Quelques données chiffrées pour présenter le tourisme urbain :	36
* Les principales activités pratiquées par les touristes en ville (français et étrangers mélangés) ¹³ : - Promenade en ville – 88 % - Restaurant-café – 69 % - Visite du patrimoine bâti – 64 % - Shopping – 60 % - Visite de parcs et jardins – 48 % - Visite de musées – 31 % (avec 42 %.....	36
1-4-Faiblesse :	37
1-5-Enjeux :	37
1-6-Objectifs :	37
2-Tourisme en Bilbao. Ou l'« effet Guggenheim ».....	38
2-2-Faiblesse :.....	38
3-Le Site de VÉZELAY	39
3-1-Presentation et Atouts :.....	39
3-3-Enjeux :.....	40
4-Le tourisme en Languedoc Roussillon.....	41

3-4-Objectifs	42
Synthèse :	42
I- Exemples Existants :	44
3-6-13eme étage :	47
3-7-14eme étage :	48
Conclusion de la composition.....	48
Présentation du terrain :	58
1-Situation et environnement immédiat.....	58
4-2-Coupe topographique :	60
Table des matières	72